

Georges DEMARTIAL

1939

**La Guerre
de l'Imposture**



Editions Jean Flory

P A R I S

Copyright by Éditions Jean Flory, Paris 1941
Tous droits réservés

Avertissement

CE petit livre, où on n'a rien eu à changer, a été écrit pendant la guerre, ce qui prouve qu'on pouvait la renier sans attendre d'être battu. Il aurait pu paraître dix mois plus tôt. Il n'a donc pas été inspiré par la défaite. Si la guerre avait été victorieuse, il n'en aurait pas moins paru tel quel. La victoire ne purifie rien. C'est en octobre 1919, dans l'ivresse de notre triomphe d'alors, que j'ai commencé à dénoncer l'alliance du patriotisme et du mensonge.

Pendant vingt ans, nous avons été quelques esprits indépendants à réclamer leur séparation. On a étouffé notre voix, on nous a persécutés. Et pourtant, que de malheurs auraient été évités si on nous avait écoutés !

Voltaire écrivait au comte d'Argental :
« *Il faut servir les Français de loin et malgré eux ; c'est le peuple d'Athènes. Un ostracisme volontaire est presque la seule ressource qui reste à ceux qui ont essayé, dans leur genre, de bien mériter de la patrie.* »

Que ce soit notre justification !

Prologue

LE 14 *Février* 1906, le journal anglais *The Labour Leader*, qui menait une admirable campagne contre les mensonges de la guerre d'alors, publia ces lignes du grand écrivain Galsworthy :

« Si un ennemi élève la voix dans son pays contre les passions de la populace et les excitations à la haine, quel homme éclairé ! Le lendemain un tel fait la même chose chez nous : pendez-le. — Nous disons jusqu'au dernier homme et au dernier sou, voilà du patriotisme ! Le lendemain nous lisons que l'ennemi s'efforce d'utiliser les chiens et les chats : quelle truculente insanité ! — Un compatriote déguisé a obtenu des renseignements sur l'adversaire, voilà du vrai courage ! Le lendemain nous apprenons qu'un espion ennemi a été fusillé : le sale mouchard. »

Voici quelques exemples de ce qu'a donné le système dans la guerre de 1939.

* * *

En 1914 la France a fait la guerre à l'Allemagne pour détruire le traité de Francfort et reprendre l'Alsace-Lorraine « Ce sera notre devoir, le grand devoir de votre vie », enseignait aux écoliers M. Lavisse, grand pontife de l'Université.

Aujourd'hui c'est l'Allemagne qui fait la guerre à la Pologne pour détruire le traité de Versailles et reprendre une ville allemande. Alors on en fait le crime des crimes. Un psychiatre, le Dr. Logre, médecin chef de l'infirmerie spéciale de la Préfecture de Police, découvre en elle « une forme agressive de l'arriération morale, une sorte de vocation systématique au mensonge, au vol, au pillage, à l'homicide, au massacre » (Paris-Soir du 10 Octobre 1939). Un autre psychiatre des plus réputés, le Dr. Toulouse, directeur lui aussi d'un asile d'aliénés, expose que si Hitler peut, « le fouet à la main, lancer le peuple allemand tantôt sur l'Autriche et la Tchécoslovaquie, tantôt sur la Pologne et le front occidental, c'est qu'il l'a rendu plus esclave que les esclaves de la Rome antique et du nouveau monde, que les femmes des harems orientaux » (L'Œuvre du 27 Novembre 1939).

* * *

Dans leurs discours de guerre, Chamberlain et Daladier, chefs des démocraties anglaise et française, font un continuel étalage de leur force : Nous vaincrons parce que nous possédons les plus

puissants empires du monde, parce que nous sommes maîtres des mers, parce que nous avons le plus d'hommes, le plus d'or, le plus d'armes, le plus de vivres, et le moyen d'en priver l'adversaire : le blocus.

Cette supériorité ne leur est pas tombée du ciel. C'est par le fer et par le feu qu'ils l'ont acquise. Cependant, dans ces mêmes discours, ils ne cessent de dire qu'ils font la guerre à l'Allemagne parce qu'elle a eu recours à la force. C'est donc qu'ils considèrent l'emploi de la force comme légitime quand c'est eux qui s'en servent, et criminel quand c'est d'autres.

* * *

Les deux Alliés reprochent à l'Allemagne de s'attaquer à de plus petits qu'elle. Ils en ont fait autant toute leur existence. Pour en faire honte à l'Allemagne, il faut qu'ils aient perdu eux-mêmes toute retenue.

D'ailleurs si attaquer un Etat quand il est plus faible est une lâcheté, se mettre à plusieurs grands Etats contre un seul, même fort, en est une autre. Et cela aussi l'Angleterre l'a fait toute son existence. A moins qu'il ne s'agisse de guerres coloniales, où elle est assurée d'être la plus forte, elle fait bien rarement la guerre toute seule. De quelles coalitions n'a-t-elle pas été l'âme sur le continent ?

Sans doute il est arrivé à la France et à l'Angleterre, comme à d'autres puissances, de prendre la défense d'un autre Etat. Mais c'est qu'elles y avaient intérêt. Un Etat n'est pas un Don Quichotte. Et la France et l'Angleterre se ridiculisent en prétendant en jouer le rôle.

* * *

Le Livre Jaune publié par le gouvernement français sur les origines de la guerre de 1939 débute par une Préface. Cette préface, intitulée « Paroles d'honneur », consiste en une collection de textes d'où il résulte que le gouvernement allemand, en l'espèce le chancelier Hitler, aurait commis, du 11 Juillet 1936 au 26 Septembre 1938, une série de violations de sa parole. Il y manque une défense de l'accusé. Abstraction faite de ce détail, la première impression qu'on éprouve à cette lecture est « qu'on en a bien vu d'autres ».

Notre propagande en tire cependant un de ses arguments les plus insidieux contre les « offensives de paix » de l'Allemagne : comment traiter avec un Etat qui n'a pas de parole ! Si on ne traitait qu'avec des Etats qui n'ont jamais manqué de parole, il n'y en aurait guère avec qui on pourrait traiter. « Les traités ne valent pas le papier sur lequel ils sont écrits..... Autant s'appuyer sur un roseau... Aucun n'a jamais valu deux sous... Ils finissent tous dans la corbeille. » Ainsi se sont

exprimés d'éminents écrivains anglais : Morel, Norman Angell, Murray, Bernard Shaw. Toute l'histoire le prouve : un traité n'est sacré que pour l'Etat qui a intérêt à s'en prévaloir ; il n'est qu'un « chiffon de papier » dans le cas contraire. On ne prétend pas que c'est un bien ; on dit que c'est un fait. Deux exemples, entre bien d'autres, empruntés à l'Angleterre et à la France.

Aux termes du traité d'Amiens, l'Angleterre devait évacuer l'île de Malte, d'où elle dominait la Méditerranée. Elle s'y refusa. Le 13 Mars 1803, Bonaparte, alors Premier Consul, réunit le corps diplomatique. Se campant devant l'ambassadeur d'Angleterre, il s'écria : « Alors il n'y a plus qu'à voiler de noir tous les traités. » Cette violation par l'Angleterre du traité d'Amiens causa sa rupture, et, par voie de conséquence, les guerres qui allaient ensanglanter l'Europe pendant douze ans. Observons, pour être justes, que de son côté Bonaparte traitait de « bagatelle » le traité de Lunéville qui garantissait la République batave.

Le 3 Juillet 1911, à propos de la violation de l'acte d'Algésiras, Jaurès écrivait dans l'Humanité : « La vérité est qu'en cette affaire marocaine il n'y a plus un traité qui tienne. Il n'y a plus un atome de bonne foi internationale, et le seul honneur qui nous reste en cette matière est celui d'avoir donné l'exemple et le signal de l'universel manquement à la probité politique. » Et le 25 Juillet 1914, dans son discours de Vaise, quatre jours

avant d'être assassiné, il montrait que si la guerre européenne éclatait, le manquement à nos engagements au Maroc en serait une des causes indirectes.

On peut y ajouter la violation, par les Alliés, des conditions de l'armistice qui mit fin à la guerre mondiale.

* * *

Même observation en ce qui concerne la violation d'Etats neutres commise par l'Allemagne.

Dans ses Principes du droit international (1910), l'Anglais Lawrence, professeur de droit des gens, enseigne : « Une extrême nécessité justifie la violation temporaire d'un territoire neutre. » Personne ne peut honnêtement contester que rompre l'impitoyable blocus anglais ait été pour l'Allemagne une extrême nécessité. Elle est certes plus excusable d'avoir occupé le Danemark en 1939 que l'Angleterre d'avoir, en 1807, détruit ou capturé inopinément sa flotte dans le port de Copenhague, causant dans la ville des milliers de victimes, pour la seule raison que Napoléon aurait pu l'utiliser. Les larmes versées sur des violations de neutralité ou de traités sont des larmes de crocodile. (1)

Dans une lettre ouverte au président des Etats-Unis sur la violation de la neutralité belge,

(1) On peut se référer sur ce sujet à *La Mobilisation des consciences*, pp. 30-60.

Bernard Shaw reconnaissait dès le début de la guerre de 1914 que l'argument de nécessité ne pouvait pas être négligé : « Vous pouvez être assuré, même s'ils vous disent le contraire, que dans les mêmes circonstances aucun de nos hommes d'Etat n'aurait manqué de prendre la même liberté et de fourrager à pleines dents, dans leur corbeille, les « chiffons de papier » de notre Foreign Office. » Dédié au roi d'Angleterre qui, le 11 Avril 1940, adressait ses condoléances au roi de Norvège à l'occasion du « dernier crime de l'Allemagne ». Malheureusement, ce n'est jamais les Bernard Shaw qui commandent, mais les Churchill.

Ces préliminaires constatations faites, examinons pourquoi et comment l'Angleterre et la France sont entrées en guerre.

CHAPITRE I^{er}

Prague

POUR exposer le rôle capital joué par la question tchécoslovaque dans l'explosion de la guerre de 1939, il faut, si brièvement que ce soit, revenir un peu en arrière.

Les vainqueurs de la guerre mondiale auraient pu et même dû conserver l'Autriche-Hongrie, « ce pilier de l'équilibre européen », sauf à remplacer le régime impérial par un régime fédératif. Ils trouvèrent leur intérêt à la dépecer en plusieurs Etats plus ou moins soumis à leur obédience. Un d'eux fut la Tchécoslovaquie. Enfoncé comme un coin dans les frontières orientales de l'Allemagne, occupant la position stratégique dite le Quadrilatère de Bohême, cet Etat, joint à la Pologne, pouvait, en cas d'une guerre franco-allemande, forcer l'Allemagne à lutter sur deux fronts, et jouer ainsi le rôle que la Russie, devenue inutilisable par sa

Révolution, avait rempli en 1914. A cet effet, il s'arma, avec le concours de ses créateurs, formidablement.

Pour rendre leur satellite plus fort, les Alliés lui avaient incorporé des territoires limitrophes peuplés d'Allemands, de Hongrois, de Polonais. Au lieu de donner à ces populations leur autonomie, car elles le demandèrent dès le début, le gouvernement tchèque leur imposa une organisation unitaire et oppressive, qui convenait mieux à ses fins militaires. Elles s'adressèrent bien à la Société des Nations. Mais celle-ci, à la dévotion de la France et de l'Angleterre, resta sourde. Des mouvements séparatistes se produisirent, qui aboutirent à la crise de Septembre 1938.

Rappelons-la en deux mots. La plus grande partie des Allemands étaient groupés, au nombre de trois millions et demi, dans la région dite des monts Sudètes. Soutenus par le gouvernement allemand, ils déclaraient ne plus pouvoir supporter le régime tchèque, et demandaient le rattachement de leur territoire à l'Allemagne. Que la cohabitation des Allemands et des Tchèques fût devenue impossible, c'est ce qu'un observateur britannique, lord Runciman, avait lui-même constaté. Mais le territoire en cause avait une importance stratégique. Sa cession à l'Allemagne privait la Tchécoslovaquie de certaines lignes fortifiées, affaiblissait militairement l'allié sur lequel comptaient la France et l'Angleterre. Elles s'y opposèrent donc,

non pas, bien entendu, en faisant valoir cet argument, mais en déclarant que si l'Allemagne recourait à la force contre la Tchécoslovaquie, elles rempliraient leurs obligations d'alliés. Comme le président d'alors de la république tchécoslovaque, le fameux M. Benès, qui avait deux fois déjà, au cours de la crise, ordonné la mobilisation générale, était résolu à la guerre, elle était tellement imminente que le 28 Septembre on s'attendait à Paris et à Londres, où tous les préparatifs avaient été faits, à la mobilisation générale pour le lendemain.

Etait-ce possible ? La France est l'alliée de la Tchécoslovaquie, disait-on. Quand un Etat entre en guerre en vertu d'une alliance, c'est qu'il juge de son intérêt d'y entrer ; sinon il prévient l'allié qu'il ne marche pas. Etait-il de l'intérêt du peuple français de se replonger dans une guerre contre l'Allemagne pour empêcher trois millions d'Allemands de retourner à l'Allemagne ? Non, n'est-ce pas ? Il n'y avait donc qu'à le faire comprendre au gouvernement tchèque. On invoquait aussi l'obligation morale d'empêcher l'Allemagne de recourir à la force pour libérer ses nationaux. Mais le gouvernement tchèque prétendait recourir à la force pour les garder. Qu'est-ce que la morale avait à faire là ? Des raisons aussi misérables ne pouvaient être que des prétextes.

Tout à coup, le soir du sinistre 28 Septembre, on apprit que le lendemain les chefs des quatre Etats français, anglais, allemand et italien, devaient

se rencontrer à Munich. En 24 heures, sans qu'on sût d'ailleurs à qui et à quoi était dû ce revirement subit, ils concluaient un accord qui rattachait à l'Allemagne, à dater du 1^{er} Octobre, la région allemande de la Tchécoslovaquie. A quelques détails près, c'est ce que demandait Hitler.

* * *

La joie de condamnés à mort graciés, avec laquelle les peuples des quatre Etats saluèrent cet accord, fit penser à bien des gens qu'une guerre européenne ne serait plus possible parce que désormais il faudrait compter avec le sentiment populaire. On entendit à la Radio les Allemands acclamer « Talatier » ; il fut reçu à Paris comme un sauveur.

Ce n'était qu'une illusion. Les partis puissants qui, en France et en Angleterre, soit par idéologie démocratique, soit par nationalisme, soit pour venger les Israélites persécutés, soit par obéissance au mot d'ordre d'alors de Moscou, voulaient la guerre à l'Allemagne, n'avaient pas désarmé et appelaient Munich une capitulation.

En fait, et malgré les promesses de bonnes relations échangées entre Hitler et Chamberlain à Munich même, et le 6 Décembre à Paris entre les ministres des affaires étrangères d'Allemagne et de France, les armements, loin de diminuer, continuèrent à augmenter. On en vint à penser que, si

la France et l'Angleterre avaient reculé, c'est qu'elles ne s'étaient pas senties suffisamment prêtes, dans certains domaines, à engager la lutte.

Cette hypothèse est rendue vraisemblable non seulement par le fait, aujourd'hui publié, que les Alliés avaient besoin de près d'un an pour égaler, dans l'armement aérien, la production allemande, mais par des documents.

« Il n'eût pas été prudent d'accepter le défi alors que nous disposions de si peu de force matérielle », dit dans ses Mémoires l'ambassadeur britannique à Berlin (1).

Dès le 4 Octobre notre ambassadeur au même poste, se félicitant de l'accord, écrivait au Quai d'Orsay : « Une des leçons à tirer par les démocraties occidentales des événements de la semaine dernière, c'est qu'elles devront combler au plus vite les lacunes de leurs armements. » (*Livre jaune*, N° 16). Le 20 du même mois, au sortir d'un long entretien avec Hitler, il écrit : « Hitler est déçu par les lendemains de l'accord de Munich. Il pensait que la rencontre des Quatre, en éloignant le spectre de la guerre, marquerait le début d'une ère de rapprochement et de meilleures relations entre les peuples. Il ne constate rien de pareil. La crise n'a pas pris fin ; elle risque, si la situation ne se modifie pas, d'éclater de nouveau à brève échéance. L'Angleterre retentit de paroles menaçantes et

(1) *Deux Ans avec Hitler*, par sir Nevile Henderson, *Paris-Soir* du 25 mars 1940.

d'appels aux armes. C'est pour le Chancelier l'occasion de prononcer contre elle, contre son égoïsme et la naïve idée qu'elle a de ses droits supérieurs à ceux des autres, un de ces réquisitoires qu'il a déjà fait entendre plusieurs fois en public. » (*Livre jaune*, N° 18). Trois semaines après les effusions de Munich !

Le 5 Janvier 1939, notre chargé d'affaires à Berlin écrit : « En dépit de l'accord de Munich, les rapports anglo-allemands n'ont jamais été aussi mauvais. » (*Livre jaune*, N° 36).

Les rapports franco-allemands étaient au contraire, du moins en apparence, satisfaisants, puisque la déclaration pacifique du 6 Décembre, due à l'initiative d'Hitler, contenait la reconnaissance par l'Allemagne de la frontière franco-allemande comme définitive. Mais les antimunichois continuaient leur campagne effrénée. Pour leur donner satisfaction, M. Bonnet fit à la Chambre, le 26 Janvier, un discours d'allure pacifiste, mais où il affirmait la volonté de la France de tenir, « dans l'esprit même où ils avaient été conçus, ses engagements avec les Etats à l'est de l'Allemagne ».

Dans l'ensemble la situation restait inquiétante. On commençait à comprendre que Munich n'avait été qu'un répit.

* * *

L'accord de Munich n'avait pas non plus ramené la tranquillité en Tchécoslovaquie. Sitôt après le retour de la minorité allemande à l'Allemagne, la Hongrie et la Pologne réclamèrent et obtinrent aussi le retour des régions occupées par leurs ressortissants. Des difficultés s'étant produites quant à la délimitation des nouvelles frontières, elles recoururent à l'arbitrage, non pas, fait à noter, des quatre signataires de Munich, mais de l'Italie et de l'Allemagne seulement. Quant à la Slovaquie, elle accepta de continuer de faire partie de l'Etat tchécoslovaque, mais à la condition de posséder l'autonomie la plus étendue, à savoir son gouvernement propre. La Tchécoslovaquie factice de 1920 s'était désagrégée.

Or le 10 Mars 1939, un conflit violent éclate entre les gouvernements tchèque et slovaque. Le premier destitue le second. Une guerre civile est à craindre. Mais le gouvernement slovaque fait appel le 13 à Berlin. Immédiatement le gouvernement tchèque suit son exemple. Le 14 son chef, le président Hacha, et le ministre des affaires étrangères vont à Berlin, et déclarent « placer, dans un but de pacification, le destin du peuple et de l'Etat tchèques sous la protection du Reich allemand ». Le 15, le gouvernement allemand communique aux ambassadeurs de France et d'Angleterre le texte de l'accord intervenu entre les deux parties (*Livre jaune*, n° 63), et les informe qu'avec l'assentiment des autorités civiles et militaires tchèques, les

troupes allemandes sont entrées en Tchéquie et y assurent l'ordre.

Si les Franco-Anglais avaient été pacifiques, ils n'avaient pas à prendre ombrage de cet événement. Non seulement il ne menaçait, suivant l'expression consacrée depuis les fameux Congrès de la paix de La Haye, « ni leur indépendance, ni leur honneur, ni leurs intérêts vitaux », mais il leur assurait la tranquillité. En Septembre 1938 ils s'étaient plaints que, dans l'affaire des Sudètes, l'attitude menaçante de l'Allemagne vis-à-vis de la Tchécoslovaquie, leur alliée, les eût contraints à mobiliser pour la défendre. La fusion de celle-ci avec l'Allemagne écartait désormais tous risques de ce genre.

Si cependant ils y voyaient une atteinte à leurs droits, ils n'avaient qu'à en demander la protection à des négociations ou à l'arbitrage. La diplomatie n'existe que pour cela, et ils étaient de taille à se défendre sur ce terrain comme sur un autre.

Il en fut tout autrement. Avisés le 15 Mars de l'accord germano-tchèque, ils avertissent Berlin, dès le 17, qu'ils ne peuvent reconnaître cet accord parce qu'il est contraire à celui de Munich, et à cause des circonstances où il est intervenu (*Livre jaune*, N° 76).

Sur le premier point, contesté par le gouvernement allemand (*Livre jaune*, N° 51), il semble qu'il y aurait eu avantage à en appeler à la Cour permanente de La Haye, instituée pour trancher les

différends internationaux d'ordre juridique. On y avait eu recours en 1931 pour lui demander si une union douanière entre l'Autriche et l'Allemagne n'était pas contraire au traité de Saint-Germain et au pacte de Genève. On pouvait en faire autant cette fois.

Quant au second grief, demandons des éclaircissements au *Livre jaune*. Dans le grand rapport du 16 Mars où il rend compte de l'événement, notre ambassadeur à Berlin dit de la politique allemande : « C'est à peu de chose près, la morale commune aux gangsters et aux habitants de la jungle. » (*Livre jaune*, N° 79). Bien que cette comparaison ait été également utilisée par l'ambassadeur anglais, qui qualifiait Hitler de « pirate », on ne voit pas ce qu'elle vient faire dans l'espèce.

La désagrégation de la Tchécoslovaquie ayant offert à Hitler l'occasion de supprimer, sans guerre, la menace que constituait pour la frontière allemande une Tchécoslovaquie aux ordres de ses adversaires, comment ne l'aurait-il pas saisie ? Peut-on le traiter de malfaiteur public pour avoir fait ce que tout autre chef d'Etat, soucieux de la sécurité de son pays, eût fait à sa place ? Si Hitler est un gangster pour avoir noyé une poudrière, que dire de ceux qui l'avaient installée ?

Dans un rapport du lendemain 17, du même ambassadeur, on lit que le président Hacha n'a signé l'accord que sous la menace du bombarde-

ment de Prague et après une résistance de toute une nuit, qui l'avait mis dans un état complet d'épuisement. Les ministres allemands Goering et Ribbentrop, qui sont représentés le pourchassant autour de la table, ont-ils protesté contre ce récit ? Les publications officielles et les journaux allemands ne pénétrant pas en France, on n'en savait rien. On sait aujourd'hui qu'ils le déclarent inventé. Le président Hacha a démenti publiquement qu'il lui ait été fait violence. On dira que ce démenti lui a été imposé. Toujours est-il que l'accord existait et qu'il l'applique. Appartenait-il à des gouvernements étrangers de se montrer plus soucieux des intérêts du peuple tchèque que son gouvernement légal ? C'est la question qu'il serait intéressant de poser à des spécialistes du droit international.

Dès sa création, on avait prévu de bien des côtés qu'un Etat tchécoslovaque serait un brandon de discordes intérieures et extérieures, et n'était pas viable. Un très éminent universitaire anglais, directeur du « *Royal Institut of international Affairs* », avait émis l'opinion que, vu les risques de guerre qu'entraînerait de divers côtés la création d'une Tchécoslovaquie indépendante, « le mieux, dans l'intérêt de l'Europe et des Tchèques eux-mêmes, serait de les rattacher, à titre de minorité nationale, à la puissante Allemagne ». C'est cette solution qu'a consacrée le protectorat allemand, qui rattache les Tchèques au Reich,

mais leur garantit leur autonomie administrative et culturelle.

Le refus des Franco-Britanniques était-il seulement de principe, purement platonique ? Non, il signifiait la guerre, puisque la guerre venue, ils ont juré de ne pas faire la paix tant que subsisterait le protectorat. La raison, nous clame-t-on journellement, c'est que l'Allemagne a commis là un crime sans précédent. Où est le crime ? Je demande qu'on le dise. Était-il contre la paix ? Non, puisque se trouvait ainsi pacifiée une région qui avait été un ferment de guerre. Contre le peuple tchèque ? Non, puisqu'il y avait eu accord entre son gouvernement et le gouvernement allemand. Contre une certaine morale internationale ? Non, puisque les Franco-Anglais n'ont ni ouvert la bouche ni remué un doigt quand l'Italie, par exemple, sans avoir aucune des justifications que peut alléguer l'Allemagne, a annexé l'Albanie par la force des armes. N'ont-ils pas, de la même manière, établi eux-mêmes leur protectorat sur nombre d'autres peuples qui, pour être extra-européens, n'en avaient pas moins droit aussi à l'indépendance ? On songe à des cannibales appelant crime sans précédent le fait de manger de la chair humaine.

Parlons franc. Si la main mise de l'Allemagne sur Prague a transporté de fureur la France et l'Angleterre, c'est qu'elle portait atteinte, non pas à des valeurs spirituelles dont elles seraient les défenseurs, mais à leurs intérêts égoïstes de grandes

puissances impérialistes. Elles se disent pacifiques. Mais ce qu'elles veulent ce n'est pas la paix, c'est *leur paix*. Ce que représentait pour elle l'indépendance de la Tchécoslovaquie, c'était leur hégémonie et leur prestige en Europe centrale, des intérêts politiques, économiques, financiers, et surtout le bastion tchécoslovaque et son arsenal, bref le maintien du traité de Versailles, condamné depuis vingt ans par tous les honnêtes gens du monde entier (1). La cause première de la monstrueuse guerre de 1939, elle est là, rien que là. La question de Dantzig allait donner aux deux Puissances le moyen de l'engager.

(1) Se référer à *La Mobilisation des consciences*, pp. 199-202.

CHAPITRE II

Dantzig

LORS du premier partage de la Pologne en 1772, l'Angleterre se rangea du côté des partageants, ce qui fit dire à l'historien Henri Martin « qu'elle avait été le quatrième de ses meurtriers ». Par la suite elle se désintéressa toujours de son sort, notamment lors de la grande insurrection de 1863.

En France il y eut à plusieurs reprises de généreux mouvements d'opinion en sa faveur, mais les gouvernements restèrent à l'écart.

En 1914, les deux Puissances, alliées de la Russie tsariste, ne songeaient guère à restaurer la Pologne. Bien au contraire. Alors que le 5 Novembre 1916 les Empires centraux avaient annoncé leur intention de constituer une Pologne indépendante, le cabinet Briand, en échange de la liberté pour la France de s'adjuger la rive gauche du Rhin, donna, le 11 Mars 1917, toute liberté à la

Russie tsariste « de fixer ses frontières occidentales », c'est-à-dire de s'adjuger la Pologne tout entière. Ce fut un de ces fameux traités secrets par lesquels les adversaires de l'Allemagne s'étaient partagé à l'avance ses dépouilles, et qu'on ne connut qu'après la Révolution russe.

Cette Révolution changea du tout au tout la politique des Alliés à l'égard de la Pologne. Il ne pouvait plus être question de la donner à la Russie. Alors ils la ressuscitèrent, l'agrandirent, en firent, comme de la Tchécoslovaquie, un bastion contre les frontières orientales de l'Allemagne.

C'est de là que date leur amour pour la Pologne. Dans un article de *Paris-Soir* intitulé « la Pologne en péril », du 4 Mai 1939, l'homme d'Etat anglais Churchill écrivait : « Le crime monumental du partage de la Pologne entre les trois empires militaires de Prusse, d'Autriche et de Russie, a été réparé par les baïonnettes des Alliés victorieux. » Il oubliait de dire que son pays avait été complice du crime monumental, et que la réparation en avait été faite par les Alliés non dans l'intérêt de la Pologne, mais exclusivement dans le leur.

Parmi les cadeaux faits par les deux Alliés à leur nouvelle amie, devenue d'une population et d'une étendue presque égales à celles de la France, figurait la vieille et grande ville allemande de Dantzig, déclarée ville libre, mais rattachée à la Pologne, et un « corridor » d'accès à la mer, large, autant qu'on peut en juger sur une carte, d'envi-

ron 120 kilomètres, et qui coupait toutes communications entre la province allemande de Kœnigsberg et le territoire du Reich, transformant en impasses, disent les Allemands, 144 grandes routes et 222 grands chemins. Qu'on donnât à la Pologne un accès à la mer, tout le monde était d'accord. Mais on pouvait le lui donner sans mutiler de cette façon l'Allemagne orientale.

De toutes les clauses de Versailles, celle-là fut jugée non seulement en Allemagne, mais partout comme la plus insupportable. En France et en Angleterre mêmes, nombre d'hommes en vue de tous les partis, et dont la liste serait bien suggestive, l'ont condamnée avec la dernière sévérité, et ont prévu que, de gré ou de force, elle serait abrogée. Signalons seulement ici qu'à la Conférence de la paix Lloyd George, le chef de la Délégation anglaise, y fit une énergique et persistante opposition : « Si les Allemands, dit-il, ainsi incorporés à la Pologne, se soulèvent un jour contre elle et appellent à leur aide leurs compatriotes, la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis entreront-ils en guerre pour les maintenir sous la domination polonaise ? » Dans ses *Mémoires*, il a continué à soutenir ce point de vue.

* * *

Jusqu'en 1933 la question de Dantzig reste épineuse. A ce moment arrive au pouvoir Hitler. Il va pratiquer, d'accord avec le maréchal Pild-

suski, une politique d'entente entre les deux pays, qui concluent le 26 Janvier 1934 un pacte de non-agression. C'est la période de la lune de miel, qui ne laisse pas d'ailleurs d'inquiéter Paris. Mais si, pour des raisons d'opportunité, Hitler laisse provisoirement la question de Dantzig en sommeil, ce n'est pas un renoncement. Après l'accord de Munich, à la faveur duquel la Pologne reprend à la Tchécoslovaquie le territoire de Teschen, il en entretient Varsovie, et lui propose le 24 Octobre 1938 cet arrangement : « Dantzig redevient allemande en qualité d'Etat libre ; l'Allemagne pourra construire à travers le corridor une route autostade et un chemin de fer. En échange la Pologne possédera à Dantzig un port franc ; les frontières entre l'Allemagne et la Pologne seront reconnues définitives ; les deux Etats concluront un pacte de non-agression de 25 ans. »

La Pologne écarte ces propositions, et les écarte encore en février suivant. On peut en être surpris. Qu'elle éprouvât du déplaisir à abandonner ce que lui avait donné le traité de Versailles, soit ! Mais puisque tout le monde reconnaissait qu'on avait commis là une injustice et une sottise qui finiraient par amener la guerre, pourquoi refusait-elle un arrangement qui lui garantissait la paix, et qui était plus qu'acceptable ? L'Allemagne recouvrait, ce qui était juste, l'accès à sa province orientale. Mais la Pologne conservait, ce qui n'était pas moins juste, l'accès à la mer.

Le refus de la Pologne ne peut s'expliquer que si sa politique avait d'autres buts que la paix avec l'Allemagne. Dans un rapport de l'ambassadeur de France à Varsovie, il est dit que si la Pologne s'était montrée intransigeante, c'est « qu'en cédant elle aurait paru s'engager à rester éventuellement à l'écart d'un conflit entre l'Allemagne et les puissances occidentales, alors qu'elle voulait se réserver la faculté de se ranger à leurs côtés » (*Livre jaune*, N^o 112). Toujours est-il qu'au début de 1939 la tension s'accroît simultanément entre les Alliés et la Pologne d'une part, l'Allemagne de l'autre.

On arrive alors en Mars, où les événements vont se précipiter de la façon la plus extraordinaire. Le 15 les Allemands entrent à Prague. Le 21 Hitler demande à la Pologne si elle est prête à accepter ses propositions. Le 26 elle les décline sèchement, mobilise une partie de ses troupes, et se déclare prête seulement à envisager des facilités de transit par le corridor. Le 31 Chamberlain déclare aux Communes que, « si la Pologne juge son indépendance menacée et estime devoir résister, l'Angleterre lui donnera aussitôt toute l'assistance en son pouvoir ». Comme la France et la Pologne étaient déjà liées par un traité d'alliance défensive du 19 Février 1921, tout est prêt pour la guerre.

Hitler réplique en rendant public, dans un grand discours au Reichstag du 28 Avril, l'arrangement qu'il avait proposé à la Pologne ; il fait

ressortir que ses propositions étaient d'une modération réellement exceptionnelle, « unique », dit-il. Il annonce que l'Allemagne dénonce son pacte de non-agression avec la Pologne, et son pacte naval avec l'Angleterre.

* * *

Ici se pose l'interrogation qui domine tout le problème de l'explosion de la guerre de 1939. Pourquoi la France et l'Angleterre ont-elles promis leur appui à la Pologne dans l'affaire de Dantzig, qui en soi n'intéressait, sauf l'Allemagne et la Pologne, personne au monde ?

Du 31 Mars, date de l'engagement des Alliés de soutenir la Pologne, au 3 Septembre, date où ils le remplirent, il s'était écoulé cinq mois. Trois cents pages du *Livre jaune* sont consacrées à la reproduction de la correspondance du gouvernement français avec ses ambassadeurs à Londres, à Berlin, à Varsovie, pendant ce laps de temps. Il semble qu'on aurait dû y apprendre pour quelles raisons précises, décisives, personnelles, la France et l'Angleterre, puissances occidentales, étaient intervenues dans ce conflit oriental, pourquoi, s'intitulant elles-mêmes les « grandes démocraties pacifiques », elles étaient prêtes à en faire surgir une nouvelle guerre européenne.

On ne trouve rien de pareil dans le *Livre jaune*. Son contenu peut se résumer ainsi : « La

France et l'Angleterre souhaitent que l'Allemagne et la Pologne puissent résoudre leur conflit par des négociations. Si elles n'y parviennent pas, et que l'Allemagne prenne les armes, la France et l'Angleterre les prendront contre l'Allemagne, parce qu'elles n'admettent pas que l'Allemagne fasse violence à la Pologne. »

Sous une apparence anodine, cette attitude pouvait et devait entraîner les pires conséquences. Supposons que les Franco-Anglais soient restés à l'écart du conflit. La Pologne ne commettait pas la démente de risquer, en refusant Dantzig à l'Allemagne, une guerre perdue d'avance, alors que l'Allemagne lui offrait, en échange, une paix durable. Nantie de la promesse d'appui des deux puissants Etats occidentaux, la Pologne pouvait au contraire envisager favorablement une guerre contre l'Allemagne, la victoire de son camp devant lui permettre non seulement de conserver Dantzig, mais de s'arrondir. Dès lors, le sort de l'Europe passait entre ses mains. Si elle se refusait à rendre Dantzig, et si l'Allemagne, comme c'était prévu, recourait à la force, c'était la guerre pour ses protectrices et pour elle.

Mais alors éclate cette évidence. Si les Anglo-Français avaient laissé à l'ambitieuse et remuante Pologne ce chèque en blanc, c'est qu'ils ne redoutaient pas la guerre. Le contraire serait trop absurde. Il ne serait pas moins absurde de croire que leur dessein était purement d'empêcher l'Alle-

magne d'employer la force contre un plus faible qu'elle. Faut-il répéter ce qui vient d'être dit à propos de la Tchécoslovaquie ? Comme celle-ci, la Pologne n'était que l'instrument de leur politique. Dans les deux cas, c'est uniquement leur intérêt personnel qu'ils poursuivaient.

* * *

Il n'est pas besoin d'être sorcier pour deviner quel était cet intérêt. Il était triple.

On a vu que les Alliés étaient décidés à faire la guerre à l'Allemagne pour reprendre Prague. Mais ils manquaient d'un motif. Ils ne pouvaient décemment pas lui déclarer la guerre pour avoir fait la paix avec les Tchèques. La question de Dantzig venait providentiellement les sortir d'embarras. Si l'Allemagne attaquait la Pologne pour se faire rendre Dantzig, ils lui déclaraient la guerre en vertu de leur promesse d'appui à la Pologne. La difficulté était résolue. La guerre pour Dantzig devenait en même temps la guerre pour Prague.

D'autre part, d'une pierre ils faisaient deux coups. S'ils laissaient la Pologne s'arranger avec l'Allemagne, elle leur échapperait. En la poussant à la guerre contre l'Allemagne, ils la faisaient rentrer dans leur camp. Le soldat polonais reprenait, suivant le mot fameux de Paul-Boncour « la garde de la civilisation sur la Vistule ».

Voilà ce que signifiait l'intervention des Franco-Britanniques dans l'affaire de Dantzig : la reconstitution de l'encerclement de l'Allemagne à l'est par les armées tchèque et polonaise, tel qu'il l'avaient organisé à Versailles.

Mais ce n'est pas tout. En faisant la guerre à l'Allemagne pour défendre la Pologne attaquée, ils allaient pouvoir en rejeter la responsabilité sur l'Allemagne : elle était l'agresseur. Plus de justifications illusoires à fournir ! Ils avaient la meilleure de toutes, celle qui fait tout avaler aux peuples : leur guerre allait être défensive (1). Comme en 1914, et encore plus faussement, puisque cette fois c'est eux qui déclareraient la guerre à l'Allemagne, leur propagande allait pouvoir faire retentir le ciel de ce cri d'innocence : « Cette guerre que nous n'avons pas voulue, qui nous a été imposée par l'agression de l'Allemagne. »

Ces explications valent bien celle qui montre deux grands Etats impérialistes s'immolant gratuitement pour la défense des petits.

* * *

Mais voici une autre face de la question. La guerre n'aurait pas eu lieu si l'Allemagne, acceptant sa défaite de la précédente, s'était désintéressée de la Tchécoslovaquie et de Dantzig. « Il

(1) Voir *Le Mythe des guerres de légitime défense*.

faut savoir être vaincu », me dit ma femme dans son horreur de la guerre, de toute guerre.

Savoir être vaincu ! Peut-être ! Mais quel Etat pratique cette science ? Dans quelle Ecole des sciences politiques est-elle enseignée ? Si nous l'avions appliquée, la guerre de 1914 n'aurait pas eu lieu.

Hitler s'était donné comme mission de libérer son pays de certaines clauses d'un traité injuste. Il y était presque arrivé sans guerre ; il ne lui restait plus qu'à recouvrer Dantzig. Il pense qu'aux conditions offertes à la Pologne l'arrangement se fera tout seul. Et voici que, comme il y a 25 ans à propos de la Serbie, la France et l'Angleterre s'interposent encore ! Il ne leur suffit pas d'être gorgées de territoires et de richesses, de dominer la terre, d'être maîtresses des mers. Elles viennent, sous le masque du pacifisme, imposer leur loi dans cette Europe Centrale où elles n'ont que faire. Hitler relève le défi. Peut-on dire qu'il est le seul responsable, ou même le principal responsable de la guerre ?

Qu'on reproche à l'Allemagne d'avoir, en occupant la Tchécoslovaquie et en réclamant Dantzig, bravé le veto des Franco-Anglais et risqué la guerre, c'est exact. Personne ne peut nier qu'elle ait matériellement sa part de responsabilité. Mais n'avait-elle pas des raisons valables de braver ce veto, voilà ce qu'il faut demander ? Sinon on commet ce péché contre la morale et contre l'esprit

de résoudre une question en n'envisageant qu'un seul de ses côtés.

C'est cependant ce péché qu'a commis un député, membre de la Commission des affaires étrangères, et d'ordinaire plus clairvoyant, qui a écrit : « J'ai, autant ou plus qu'un autre, protesté contre certaines erreurs du Traité de Versailles. Mais l'Allemagne a profité de ces erreurs pour commettre des crimes. L'inclusion regrettable de trois millions de Sudètes allemands dans les frontières de la Tchécoslovaquie ne justifiait pas l'Allemagne de conquérir douze millions de Tchèques et de Slovaques. L'absurdité géographique du couloir de Dantzig ne justifiait pas l'Allemagne d'asservir vingt millions de Polonais authentiques. »

Or, ce n'est pas la question des Sudètes, puisqu'elle était réglée, qui a amené l'Allemagne à occuper la Tchécoslovaquie ; c'est la question de sa sécurité. Dans son discours du 28 avril 1939, Hitler a dit : « Le ministre français de l'Air Pierre Cot a tranquillement déclaré que la Tchécoslovaquie servirait de terrain d'atterrissage et de départ pour des avions qui, en quelques heures, pourraient détruire les centres industriels les plus importants d'Allemagne. Il est compréhensible que l'Allemagne se soit, de son côté, résolue à se rendre maîtresse de ce terrain. »

Ce n'est pas dans le dessein d'asservir vingt millions de Polonais que l'Allemagne a réclamé Dant-

zig. Elle avait offert au gouvernement polonais, s'il consentait à restituer la ville à l'amiable, de reconnaître comme définitives les frontières d'alors de la Pologne entre elle et le Reich, et de signer un pacte de non-agression de 25 ans. Elle ne songeait pas à asservir un seul Polonais.

De deux choses l'une. Si la guerre n'est pas un crime, mais un des moyens de la politique, on ne peut accuser l'Allemagne d'être criminelle pour y avoir recouru comme les autres. Si la guerre est un crime, il ne faut attribuer à l'Allemagne que la part qui lui revient, et qui n'est pas la plus grande.

Même si l'Allemagne avait renoncé à Dantzig, il serait resté entre elle et ses adversaires de telles causes de frictions que la course aux armements n'aurait pu que continuer, et que la guerre aurait été à bref délai inévitable. En mon âme et conscience, comme on dit devant la justice, le devoir des Alliés était de saisir une Conférence européenne de la revision pacifique du traité de Versailles. Les antagonistes auraient clarifié leurs positions respectives. La communauté européenne les aurait appréciées. Les Alliés disent que leur but de guerre est de refaire l'Europe sur les bases de la justice et de la coopération. En quoi une guerre était-elle nécessaire pour y parvenir, une guerre qui n'est que l'exact recommencement de celle qu'ils avaient promis à leurs misérables peuples devoir être la dernière?

CHAPITRE III

La trahison russe

A PRES avoir promis leur appui à la Pologne, les Franco-Britanniques cherchèrent à se procurer celui d'autres Etats. Comme ils ne pouvaient raisonnablement leur demander de se battre pour Dantzig, ils firent valoir que si on ne tenait pas tête à l'Allemagne sur ce point, son plan était d'asservir successivement ses voisins ; il n'y aurait plus de sécurité pour aucun. L'Angleterre leur offrit donc de fonder, sous le nom magnifique de « front de la paix », une Ligue d'assistance mutuelle contre l'Allemagne. Aucun ne se sentant menacé, aucun n'accepta. Seules la Roumanie et la Grèce acceptèrent la garantie unilatérale de l'Angleterre, ce qui ne les engageait à rien.

Mais c'était surtout l'appui de la Russie que recherchaient les Franco-Britanniques. En raison de la mauvaise intelligence qui régnait alors entre

l'Allemagne et la Russie, ils croyaient pouvoir compter dessus. Cependant les négociations entamées à cet effet dès avril 1939 traînaient en longueur. Une mission de diplomates et généraux fut envoyée à Moscou pour obtenir une décision. Pendant qu'ils étaient à l'ouvrage, on apprit tout à coup, le 21 août, que Moscou allait signer avec Berlin un pacte de non-agression.

Paris et Londres hurlèrent à la trahison. Quelle trahison ! La Russie n'était pas leur alliée. Et même si elle l'avait été, elle n'aurait fait, en changeant de camp, que ce qui est admis par le jeu diplomatique, et qu'on appelle un « renversement d'alliance ». Pendant la guerre de 1914, l'Italie et la Roumanie, qui avaient des traités formels d'alliance avec l'Allemagne, se tournèrent contre elle. Nous avons salué cette volte-face d'acclamations frénétiques. La Russie en a fait infiniment moins. Elle n'a trahi que des espoirs.

On l'accuse aussi de « collusion », parce que l'Allemagne était son ennemie. Dans une communication du 29 août 1939, notre ambassadeur à Londres parle du « dégoût qu'a provoqué dans tout l'univers civilisé la conclusion par l'Allemagne d'un accord avec la puissance qui, la veille encore, était regardée par elle comme sa pire ennemie. » (*Livre jaune*, n° 293). Alors l'univers civilisé est bien ignorant. Est-ce que jadis, pour les besoins de leur politique, le très-chrétien François I^{er} et le cardinal de Richelieu ne mirent pas leur main l'un dans

celle des Turcs et l'autre dans celle des protestants d'Allemagne ? Sans remonter si loin, nos journaux n'étaient-ils pas pleins, en 1900, des caricatures et des quolibets les plus offensants pour les Anglais ? Quatre ans après, Paris et Londres concluaient l'Entente cordiale sur le dos de l'Égypte et du Maroc. Ensuite est venu un amour poussé jusqu'au sadisme.

La Russie a fait ce que font tous les États : la politique de ses intérêts. Par le traité de Versailles, elle avait perdu la Pologne, les États baltes, la Finlande ; elle avait même eu, en 1920, une guerre malheureuse avec la Pologne au sujet de la délimitation de sa nouvelle frontière. Pourquoi aurait-elle été se liguier avec les États auteurs du traité de Versailles contre un État qui luttait pour l'abolir ? Le contraire était tout indiqué.

Enfin, et c'est là le plus beau, on accuse la Russie d'avoir été la cause de la guerre de 1939, parce que ce serait sa faute si l'Allemagne n'a pas capitulé sur la question de Dantzig. On oublie une chose, c'est que si Chamberlain-Daladier n'avaient pas voulu la guerre, l'attitude de la Russie leur fournissait une excellente occasion de l'éviter. Ils auraient fait observer à la Pologne que, du moment où, malgré leurs efforts, ils n'avaient pu s'assurer le concours russe, elle ferait mieux dans son propre intérêt de transiger avec l'Allemagne. « Inutile en temps de paix, impossible à défendre en temps de guerre », avait dit du Corridor polonais le général

Weygand, qui devait s'y connaître puisque c'est lui qui, en 1920, arrêta les Russes aux portes de Varsovie.

Il n'y a pas de jour où on n'exalte la Pologne « héroïque et martyre ». Mais à qui doit-elle son martyre ? A l'Allemagne qui lui offrait son amitié en échange de Dantzig ? Ou aux Franco-Anglais qui, même après la carence russe, lui offraient, si elle refusait Dantzig, un appui qu'ils n'étaient pas certains de pouvoir lui apporter.

N'y a-t-il pas lieu de s'étonner aussi qu'ayant déclaré la guerre à l'Allemagne, parce qu'elle a voulu reprendre Dantzig par la force, les Anglo-Français ne l'aient pas déclarée aussi à la Russie qui, tout de même, a fait bien pis en profitant de la circonstance pour s'emparer d'un tiers de la Pologne ? Sans doute ont-ils obéi à des raisons d'opportunité politique qui peuvent avoir leur valeur. Mais alors pourquoi disent-ils, avec une insistance si exaspérante, qu'ils n'ont pris les armes que pour punir les attentats au droit ? Plus encore que celle de 1914, cette guerre se poursuit dans l'équivoque et le confusionnisme.

Une chose est certaine. C'est que si les Franco-Britanniques s'étaient honnêtement tenus à l'écart d'une affaire qui ne les regardait pas, il n'y aurait eu ni collusion germano-russe, ni nouveau partage de la Pologne, ni rien, et ce n'est pas peu de chose, de ce qui est arrivé depuis septembre 1939. Qu'on y songe !

CHAPITRE IV

Les dés sont jetés

LE 23 Août, le ministre des Affaires étrangères d'Allemagne, M. de Ribbentrop, prenait l'avion pour aller signer à Moscou le pacte de non-agression. On pourrait penser que, tranquille de ce côté, Hitler va se montrer moins désireux de convaincre Paris et Londres, comme il le fait depuis cinq mois, de la bonté de sa cause. Il peut maintenant les traiter de haut. Or, tout au contraire, il multiplie les tentatives pacifiques.

Dans l'après-midi du 25, il informe l'ambassadeur d'Angleterre que, si la Pologne accepte le règlement de la question de Dantzig, il est prêt à signer un traité d'amitié ou d'alliance avec l'Angleterre. Mais le soir même, le gouvernement anglais transformait sa garantie à la Pologne en un pacte d'alliance réciproque.

Dans le même après-midi, Hitler convoque l'ambassadeur de France pour lui demander de trans-

mettre à M. Daladier personnellement une déclaration où il expose combien lui est pénible la pensée qu'à cause de l'intransigeance de la Pologne, l'Allemagne pourrait entrer en guerre contre la France dont elle recherche l'amitié. (*Livre jaune*, n° 242.)

Si l'Allemagne a traité avec la Russie, ce n'était donc pas pour engager la guerre contre l'Angleterre et la France, mais bien dans l'espoir qu'elle les amènerait ainsi à y renoncer.

Le 26 août, dans une lettre également personnelle, M. Daladier répond à Hitler que la France est animée des sentiments les plus pacifiques envers l'Allemagne, mais que le sort de la paix est entre ses seules mains, à lui, Hitler. Qu'il règle à l'amiable le conflit germano-polonais, comme la France est prête à s'y employer, et la paix entre la France et l'Allemagne ne sera pas troublée. M. Daladier ajoute qu'il serait heureux d'avoir une réponse à cette proposition. (*Livre jaune*, n° 253.)

Le 27, le Führer répond longuement à M. Daladier. Il insiste sur le fait qu'en renonçant, de la manière la plus solennelle, à l'Alsace-Lorraine, à deux provinces jadis allemandes, reconquises et perdues dans des flots de sang, l'Allemagne pensait avoir écarté toute nouvelle guerre entre elle et la France. Mais elle n'entendait pas par là renoncer à se libérer d'autres conditions insupportables du traité de Versailles. Elle croyait, par ses propositions à la Pologne sur la question de Dantzig, avoir

été à l'extrême limite des concessions. Si l'Angleterre en particulier, au lieu de déchaîner dans la presse une campagne sauvage contre l'Allemagne, avait d'une façon ou de l'autre engagé la Pologne à se montrer raisonnable, l'Europe pourrait jouir aujourd'hui, et pour vingt-cinq ans, de la paix la plus profonde. Se sachant intangible sous la protection de ses garants, non seulement le gouvernement polonais a persisté à refuser la proposition allemande, mais il a émis de nouvelles et ridicules exigences et fait peser sur les Allemands de Pologne un régime de terreur. La crise est ouverte depuis cinq mois. Puisque la Pologne a continué à se montrer intransigeante, il n'y a donc plus d'espoir de l'amener à une solution pacifique. Si la France (et ici Hitler montre par comparaison ce qu'aurait signifié pour le territoire français une mutilation analogue à celle du territoire allemand) avait été à la place de l'Allemagne, elle n'agirait pas, étant donné le caractère français, autrement que l'Allemagne. Si la guerre éclate, la Pologne en sera la première victime. « Que pour ce résultat nos deux peuples doivent entrer dans une nouvelle guerre d'extermination, dit en terminant Hitler, ce sera aussi douloureux pour moi que pour vous, M. Daladier. » (*Livre jaune*, N^o 267.)

Ce qui n'empêche pas M. Daladier, une semaine plus tard, dans son « Appel à la Nation », d'accuser l'Allemagne « d'avoir voulu la destruction de la Pologne pour asservir la France ».

Hitler avait fait exprimer par notre ambassadeur le désir formel qu'aucune publicité ne fût donnée à ces deux lettres (*Livre jaune*, n° 262). M. Daladier ayant publié une partie de la sienne, Hitler exigea qu'elles fussent toutes deux publiées in-extenso dans la presse. On ne doit pas le regretter. Elles ont été reproduites au *Livre jaune*, et en sont les pièces les plus intéressantes. La circulation du *Livre blanc* allemand étant interdite en France, la lettre d'Hitler permet de se faire une idée des raisons qui ont dicté au gouvernement allemand sa conduite.

* * *

Le 30 août, l'ordre de mobilisation générale est affiché en Pologne. Arguant de cette mesure, d'assassinats d'Allemands en Pologne, et du fait qu'il a attendu vainement pendant deux jours un plénipotentiaire polonais auquel il voulait remettre d'ultimes et décisives propositions, Hitler fait passer la frontière aux troupes allemandes dès les premières heures du 1^{er} Septembre.

La veille s'était produite une intervention italienne. Les circonstances en sont exposées dans un communiqué du 4 Septembre de l'agence Stefani. Ce communiqué n'a pas été reproduit dans le *Livre jaune*, mais il l'a été dans le *Livre anglais*. Il en résulte que le 31 août, sans savoir que les hostilités allaient commencer dans la nuit, le Duce Mussolini avait proposé aux gouvernements fran-

çais, anglais et allemand la réunion, pour le 5 septembre, d'une conférence « en vue de la revision des clauses du traité de Versailles qui avaient jeté le trouble en Europe ». Berlin répondit qu'il n'y faisait pas d'objection de principe. Paris-Londres exigeant non seulement un armistice, mais que l'armée allemande se retirât préalablement de Pologne, Mussolini estima que cette condition rendait inutile la continuation des pourparlers.

Un passage de ce communiqué est à retenir. Il y est dit « qu'en dépit du choc ayant déjà eu lieu entre troupes allemandes et polonaises, un grand intérêt avait été manifesté du côté français pour l'initiative du Duce et son développement possible ». Le fait est confirmé par un télégramme du 1^{er} Septembre de notre ambassadeur à Rome : « L'attitude du gouvernement français a été manifestement agréable au comte Ciano ; il m'a dit qu'il s'en félicitait et m'en a remercié. » (*Livre jaune*, N^o 332.)

Il semble donc que, si Paris avait été seul en cause, l'initiative italienne aurait pu avoir une suite, et que c'est de Londres que serait venue l'opposition. Cette hypothèse est confirmée par un télégramme du 3 septembre de notre ambassadeur à Berlin. On y trouve cette déclaration du ministre des Affaires étrangères d'Allemagne : « Le gouvernement italien a saisi le gouvernement allemand d'un projet de compromis, en indiquant que le gouvernement français était d'accord. Plus tard,

M. Mussolini nous a fait savoir que le compromis envisagé avait échoué devant l'intransigeance britannique. » (*Livre jaune*, n° 367.)

On a gardé ici un silence absolu sur cette importante question. Il appartiendra aux historiens futurs de l'élucider.

Le 3 septembre, l'Angleterre à 11 heures, la France à 17 heures, « se déclarent en état de guerre contre l'Allemagne par suite de l'agression dirigée par elle contre la Pologne ». (*Livre jaune*, n° 368.)

« Il faut en finir », disaient les habitants de mon village devant l'affiche de la mobilisation générale. En finir avec quoi ? « On entend beaucoup de Polonais, surtout dans les milieux populaires, déclarer qu'il faut en finir », avait mandé à Paris notre ambassadeur à Varsovie, le 22 juin. (*Livre jaune*, n° 142.) Pauvres gens !

CHAPITRE V

L'impérialisme anglo-français en Europe

EN Juillet 1914, des terroristes panserbes ayant assassiné l'héritier présomptif de l'empire d'Autriche-Hongrie, le gouvernement autrichien exige que ses agents aillent en Serbie coopérer avec les autorités serbes à la recherche des instigateurs et complices de l'attentat. Refusez, dit au gouvernement serbe la Russie, soutenue par la France et l'Angleterre ; nous sommes avec vous. Et comme l'Allemagne était l'alliée de l'Autriche, l'Europe fut en feu.

En septembre 1939, l'Allemagne exige de la Pologne la restitution de Dantzig. Refusez, disent au gouvernement polonais l'Angleterre et la France ; nous sommes avec vous. Et l'Europe fut de nouveau en feu.

Pourquoi ? Voici.

Plus belliqueuses que toute autre nation, la France et l'Angleterre ont toujours été avides de domination. Tellement que, pendant des siècles, comme chacune voulait dominer l'autre, elles se sont battues pour savoir qui l'emporterait. L'Angleterre faillit un moment l'emporter. Sans Jeanne d'Arc, son roi eût été aussi celui de France. Les deux peuples auraient ainsi réalisé, cinq cents ans plus tôt, cette union qu'on nous présente aujourd'hui comme devant amener l'âge d'or en Europe. Vains regrets ! Jusqu'au XIX^e siècle, l'histoire de l'Europe moderne est en grande partie celle de leur rivalité. L'exil de Napoléon I^{er} à Sainte-Hélène en marque la fin. L'Angleterre a pleinement réalisé sa volonté : ne pas tolérer sur le continent une puissance assez forte pour lui résister.

Le XIX^e siècle se passe donc sans grande guerre, sauf celle de Crimée, où la France et l'Angleterre s'unissent contre la Russie. C'est une première étape vers une nouvelle politique : au lieu de se disputer la domination de l'Europe, l'exercer en commun, donc combattre de concert toute puissance assez forte pour lui faire obstacle.

Voici qu'après sa victoire sur Napoléon III, se lève précisément une nouvelle grande puissance : l'Allemagne. Jusque-là divisée en petits Etats, son unité va la rendre redoutable. Son ascension prodigieuse dans le domaine économique inquiète particulièrement l'Angleterre. Après les différends passagers de Fashoda et de la guerre des Boers, les

Franco-Britanniques scellent leur entente contre l'Allemagne. Et la guerre mondiale, née du drame de Sarajevo, fait d'eux les maîtres de l'Europe.

S'ils n'avaient eu pour but que son bien, ils auraient réuni une Conférence où vainqueurs, vaincus et neutres auraient cherché, sur la base de l'égalité des droits, à constituer les Etats-Unis d'Europe. Un siècle et demi avant, les différents Etats américains du Nord, au moment d'en venir aux mains, avaient eu la sagesse de constituer les Etats-Unis d'Amérique. Suivre leur exemple était le seul moyen pour les gouvernements français et anglais de remplir la promesse qu'ils n'avaient cessé de faire aux peuples : cette guerre sera la dernière. Il leur aurait suffi, pour le tenter, d'un peu de véritable intelligence et de générosité.

Ils firent le contraire. Ils n'eurent qu'un but : se réserver, derrière le paravent d'une prétendue Société des Nations, le gouvernement de l'Europe. Comme l'Allemagne venait de résister quatre ans au monde presque entier, ils la désarmèrent et la ceinturèrent d'Etats à leur solde. On la comparait à une bête fauve en cage.

Les Allemands essayèrent d'abord de la soumission. Mais quand ils virent qu'on continuait, ce qui leur était plus insupportable que tout, à les accuser d'avoir été seuls responsables de la guerre, qu'on leur infligeait des humiliations comme l'invasion de la Ruhr, des ferments de résistance au « Diktat » de Versailles se manifestèrent, qui

allaient se cristalliser dans la personne d'un homme sorti du peuple, qui avait fait la guerre comme simple soldat : Hitler. Il réussit à faire l'union des différents partis, des différentes classes sociales sur ce mot d'ordre : retour de l'Allemagne à l'indépendance.

Il commença sa campagne sur le terrain du pacifisme. Son premier acte, en arrivant au pouvoir, fut de déclarer l'Allemagne prête à détruire ce qu'on lui avait laissé d'armes si les nations voisines procédaient aussi radicalement à la même suppression (discours du 17 Mai 1933). Il proposa ensuite, non moins vainement, une limitation des armements, la renonciation à l'artillerie lourde, aux tanks, aux bombardements aériens et aux gaz, renouvela la proposition de soumettre à un référendum des peuples allemand et français un projet d'entente pacifique. A quoi on lui répondit que ce serait contraire aux prérogatives du Parlement français. Il proposa enfin à la France de fixer l'armée des deux Etats à 300.000 hommes, mais par la fameuse note du 17 avril 1934 le gouvernement Doumergue refusa cet arrangement, qui aurait évité la reprise vertigineuse de la course aux armements et vraisemblablement modifié l'histoire de ce temps.

Hitler changea alors de tactique. Puisque les Franco-Britanniques ne désarmaient pas, bien qu'ils s'y fussent engagés, il rétablit le service militaire obligatoire. Il réoccupa la zone du Rhin où

on avait interdit à l'Allemagne d'avoir des troupes. Des plébiscites eurent lieu dans la Sarre et en Autriche. 90,7 pour cent des Sarrois demandèrent à redevenir Allemands, et 0,4 seulement à devenir Français. 99,73 pour cent des Autrichiens votèrent leur rattachement à l'Allemagne. Après l'établissement de son protectorat sur la Tchéquie, l'Allemagne était devenue, sans guerre, plus forte qu'en 1914.

* * *

Du droit de la force, les Alliés pouvaient incontestablement faire la guerre à l'Allemagne. Leur victoire de 1919 avait fait de la Tchécoslovaquie leur dépendance. L'Allemagne s'y installait. Allaient-ils se laisser déposséder les bras croisés ?

Mais le droit de la force n'est pas absolu. Il doit tenir compte des circonstances, de l'opinion, s'appuyer si possible sur la justice, le droit réel. C'est si vrai qu'une guerre est toujours précédée d'une période de tension où, avant de recourir à la force, les adversaires cherchent à prouver qu'ils ont pour eux le droit réel.

Les circonstances dans lesquelles l'Allemagne avait occupé la Tchécoslovaquie donnaient-elles aux Alliés le droit réel de recourir à la force pour l'en chasser ? On vient de voir que non. Sans doute l'Allemagne en devenait plus forte. Mais cet agrandissement à l'est ne menaçait en rien l'Angleterre

et la France. Prétendre que l'Allemagne allait se retourner ensuite contre elles est sans aucun fondement. Tout le démentait. Il n'y avait donc aucune raison de lui faire ce genre de guerre qu'on appelle préventive, qui consiste à prévoir l'avenir alors qu'on ne sait jamais ce qu'il sera, bref à devancer une guerre possible par une guerre certaine. En 1871, l'Allemagne n'avait imposé aucune mesure de désarmement à la France, dont le relèvement militaire, ostensiblement tourné contre l'Allemagne, ne cessa de s'intensifier jusqu'en 1914. L'Allemagne aurait eu, dans cet intervalle, maintes occasions favorables (on en compte six), de lui faire une guerre préventive. Elle n'en saisit aucune.

Autre considération, et non la moindre. On avait dit partout qu'une nouvelle guerre européenne serait la fin de la civilisation. Se trouverait-il des ministres français et anglais pour l'ordonner à propos de la Tchécoslovaquie ? Elle jetterait en tout cas leurs peuples dans cet abîme de souffrances physiques et morales qu'est la guerre totale moderne. L'oseraient-ils ?

Alors, dira-t-on, il ne restait aux Alliés qu'à reconnaître le protectorat allemand sur la Tchéquie. Non ! S'ils estimaient que cet acte était contraire à leur droit ou à leurs intérêts légitimes, une autre voie que la guerre s'offrait à eux pour en obtenir la protection. Par le pacte Briand-Kellogg, ils avaient renoncé à la guerre comme instrument politique, et s'étaient engagés à ne chercher la solution

de leurs différends que par des moyens pacifiques. Ils n'avaient qu'à recourir à ces moyens.

Ils pouvaient d'abord négocier directement avec l'Allemagne. Par exemple, afin d'éviter que la répartition des forces en Europe fût modifiée à leur détriment, ils auraient pu proposer la neutralisation de la Tchécoslovaquie. Trois semaines avant d'entrer à Prague, Hitler avait lui-même proposé cette solution au gouvernement tchécoslovaque. (*Livre jaune*, n° 48.)

Ils pouvaient aussi recourir à la négociation à quatre selon la formule de Mussolini, se réasseoir à la table de Munich. Ils pouvaient demander un arbitrage. Ils pouvaient enfin et surtout, obéissant à un vœu exprimé de tous les côtés, provoquer la réunion d'une Conférence européenne, qui aurait eu à dire si le traité de Versailles devait être révisé ou non, et dans l'affirmative aurait édifié un nouveau statut européen, base d'une paix juste et durable. C'est alors que les démocraties occidentales auraient mérité le titre de démocraties pacifiques.

Si les Anglo-Français ont néanmoins choisi la guerre, ce ne peut être que parce qu'ils ne voulaient pas renoncer à leur suprématie traditionnelle, et que la force seule pouvait la leur conserver. Daladier était sans doute hanté par le souvenir de Richelieu, et Chamberlain par celui de Pitt. Ils ont estimé qu'ils seraient traîtres à leur

mission s'ils laissaient tomber de leurs mains le sceptre que le destin y avait placé. Puisque la guerre de 1914 n'avait pas réussi à briser l'obstacle allemand, il n'y avait qu'à la recommencer. Si on trouve de la guerre de 1939 une autre explication acceptable par la raison, qu'on la donne !

CHAPITRE VI

La guerre du Bien contre le Mal

MAIS les Alliés se gardèrent bien d'avouer qu'ils faisaient la guerre à l'Allemagne pour rester les maîtres de l'Europe. Ce n'était pas avec une justification de cette sorte qu'ils pouvaient inspirer à leurs peuples la combativité nécessaire pour la gagner. Comme en 1914, ils leur dirent que c'était l'Allemagne qui voulait asservir l'Europe, la dépeignirent comme une nation de proie qui, faisant litière de toute justice, de toute humanité, représentait au milieu d'un monde civilisé et pacifique la survivance de la plus sanguinaire barbarie.

Dans le *Temps* du 25 juin 1920, Viviani, qui avait présidé comme chef du gouvernement à l'entrée de la France dans la guerre de 1914, en donna cette définition : « Cette guerre a été le choc déci-

sif entre les puissances ténébreuses du Mal et les forces rayonnantes du Bien. »

Il n'aurait pas été plus absurde de dire que, de deux grands magasins qui se font concurrence, l'un représente le Bien et l'autre le Mal. Cependant cette ineffable stupidité a fait fortune.

Le 21 octobre 1939, M. Hore Belisha, ministre de la Guerre en Angleterre, dit dans un discours radiodiffusé : « Cette guerre est un conflit entre les forces du Bien et les forces du Mal. Il s'agit de déterminer lesquelles des deux s'empareront de l'âme des nations et de l'homme. » Le sort de l'âme des nations lié à celui de l'hégémonie anglaise en Tchécoslovaquie et en Pologne ! L'âme des nations, alors qu'il n'est même pas prouvé que les hommes en ont une, et qu'il n'y a jamais eu plus de raisons d'en douter qu'aujourd'hui !

Le 16 avril 1940, à une réunion du Conseil national de l'Eglise libre d'Angleterre, M. Chamberlain, alors premier ministre, dit à son tour : « Notre lutte contre le nazisme est un aspect de la lutte éternelle entre le Bien et le Mal. » Il qualifia l'Allemagne de « chien enragé » qu'il fallait abattre. Il dit que « la guerre serait gagnée autant par les forces spirituelles que par les forces matérielles ».

Si on peut comparer l'Allemagne à un chien, ce n'est pas à un chien enragé, mais à un chien maigre disputant un os à deux chiens gras. Les valeurs spirituelles n'ont rien à voir dans ce combat.

Il n'est pas vrai que l'Angleterre soit entrée en guerre pour combattre le nazisme. Car elle l'a déjà faite à l'Allemagne de 1914, où le nazisme n'existait pas, où le régime intérieur de l'Allemagne était tout différent. Elle poussait contre l'Allemagne de Guillaume II les mêmes cris de haine que contre celle de Hitler. Elle appelait les Allemands « Les Huns », et le ministre Balfour disait déjà que c'était « la guerre du Ciel contre l'Enfer ». Le nazisme n'est qu'un prétexte. L'Angleterre fait aujourd'hui la guerre à l'Allemagne pour la même raison qu'elle l'a faite autrefois à l'Espagne, à la Hollande, et surtout à la France : c'est qu'elle ne veut pas de rivale.

Toujours dans ce même discours à ses coreligionnaires, M. Chamberlain a appelé les Allemands des « monstres de méchanceté ». Un fait me revient à la mémoire. Lors de la guerre des mines d'or entre l'Angleterre et le Transvaal et l'Orange, la Russie et la France, qui avaient alors chacune un compte à régler avec l'Angleterre, demandèrent à l'Allemagne si elle serait disposée à une intervention en faveur des deux petites républiques sud-africaines. Malgré la réprobation générale dont l'Angleterre était alors l'objet, le gouvernement allemand laissa entendre à Pétersbourg et à Paris que, si une puissance attaquait l'Angleterre, l'Allemagne se rangerait probablement de son côté. Le 7 mars 1900, le prince de Galles écrivit à l'empereur d'Allemagne : « *Tu ne peux te faire une idée,*

mon cher Guillaume, du prix que tous en Angleterre nous attachons à la loyale amitié que tu nous témoignes en toute circonstance possible. Nous espérons bien pouvoir regarder l'Allemagne comme notre meilleure amie, aussi longtemps que tu seras au gouvernail. » Deux ans après, devenu Edouard VII, il entamait avec Delcassé les tractations qui allaient préluder à la guerre de 1914. M. Neville Chamberlain, dont la famille est adonnée à la grande politique, puisqu'un autre Chamberlain, son demi-frère, était, il y a quelque dix ans, ministre des Affaires étrangères, ne peut ignorer cette phase des relations germano-anglaises.

Alors comment cet homme pieux peut-il, dans une assemblée d'autres hommes pieux, accuser les Allemands d'être des « monstres de méchanceté » ? En quoi sont-ils plus méchants que les Anglais ? Au cours de son histoire, l'Angleterre ne s'est pas montrée moins sanguinaire que les autres grands Etats, et c'est d'elle peut-être qu'on pourrait dire avec le plus de raison, comme a eu la franchise de le dire un de ses historiens, que la guerre « a été sa principale industrie, la plus lucrative des affaires » (1). Si on disait à M. Chamberlain qu'il est un « monstre d'hypocrisie », que trouverait-il à répliquer ? N'a-t-on pas comparé l'Angleterre à un diable qui aurait toujours la Bible en main ?

Le seul reproche que M. Chamberlain puisse faire à l'Allemagne est d'avoir bravé la guerre plu-

(1) Seeley, dans *The expansion of England*.

tôt que d'obéir à son injonction de renoncer à Dantzig. Or quand, quelques mois plus tard, la Finlande brava la guerre plutôt que d'obéir à l'injonction de la Russie de lui rétrocéder certains points stratégiques acquis au traité de Versailles, M. Chamberlain la magnifia. Est-ce parce que la Finlande acceptait une lutte particulièrement inégale ? Mais en acceptant la guerre contre les deux plus grandes puissances de l'Europe, qui avaient la maîtrise des mers, l'Allemagne acceptait aussi une lutte inégale ; son issue a surpris tout le monde. On peut blâmer le gouvernement allemand d'avoir infligé à son peuple les maux de la guerre plutôt que de céder. Mais le finlandais en a fait autant. En traitant le même acte d'abominable chez les Allemands et d'admirable chez les Finlandais, M. Chamberlain prouve son mépris de ces valeurs spirituelles dont il se prétend le gardien.

Je n'ai aucune prévention contre le peuple anglais. Au contraire. C'est chez lui qu'on a trouvé, en 1939 comme en 1914, le plus d'hommes ayant osé défendre la vérité et la justice contre leur propre gouvernement, hommes qui n'étaient pas comme ici des citoyens obscurs, mais qui jouissaient d'un grand renom, et n'y avaient que plus de mérite. Si le peuple anglais avait été aussi basement calomnié que le peuple allemand, je l'aurais défendu tout autant. C'est à son gouvernement que je m'en prends, pour avoir ajouté à l'atrocité de la guerre l'ignominie de mensonges incessants et sans frein.

Est-il besoin d'ajouter que ce qui est dit ici du gouvernement anglais s'appliqua tout autant au gouvernement français, qui, lui aussi, n'a cessé d'exciter son peuple à la haine aveugle du peuple allemand en le dénonçant comme « l'ennemi du genre humain », disait déjà Poincaré.

Les ennemis du genre humain sont les gouvernements qui trompent leurs peuples sur la cause des guerres qu'ils entreprennent. Quand Hitler et Mussolini disaient qu'ils faisaient la guerre parce qu'ils n'avaient pu obtenir la revision des injustices du traité de Versailles par des voies pacifiques, on ne pouvait les accuser de mentir, car ils n'avaient cessé de réclamer cette revision par voie de négociations.

Tandis que lorsque M. Lebrun, par exemple, décorant des généraux à Verdun (13 janvier 1940), disait pour la millième fois : « Il s'agit de savoir qui l'emportera de la liberté ou de l'oppression, du droit ou de la force, de la justice ou de la violence, de l'esprit ou de la matière, de la civilisation ou de la barbarie », il voulait, par cette phraséologie qu'on ne peut pas entendre sans nausées, dissimuler le véritable but de guerre des Alliés, qui était de maintenir le traité de Versailles.

L'histoire n'appellera pas cette guerre la Guerre du Bien contre le Mal, mais la Guerre de l'Imposture contre la Vérité.

CHAPITRE VII

Qui a prolongé la guerre ?

DES le 6 octobre, c'est-à-dire au lendemain de la capitulation de Varsovie, Hitler prononça au Reichstag un grand discours. Une analyse en fut donnée dans le *Temps* du 8. Il y déclara qu'un Etat polonais serait reconstitué, mais avec une population uniquement polonaise. Pour rétablir la paix, il proposait de réunir, non pas après que des millions de vies humaines et des richesses incalculables auraient été sacrifiées, mais avant, une conférence internationale où serait clarifiée la position de l'Europe. Chaque Etat exposerait les buts de sa politique extérieure. On examinerait la question de la limitation des armements, avec suppression, comme l'Allemagne l'avait déjà proposé en 1935, des armes aériennes, des gaz, des sous-marins et du blocus.

La France et l'Angleterre pouvaient accepter ces propositions, qui ne lésaient aucun de leurs in-

térêts vitaux. Elles pouvaient sans déchoir déclarer que, bien que l'immensité de leurs forces leur permît d'affronter n'importe quelle guerre, elles consentaient, dans un but d'humanité, à la réunion de cette conférence internationale qu'on réclamait depuis longtemps de tous côtés. Elles auraient ainsi racheté leur faute de 1919, qui avait été de dicter la paix au lieu d'en discuter les conditions devant l'Europe.

Elles firent tout le contraire. Elles écartèrent avec dédain, comme dictées par la peur, les propositions de l'Allemagne, ainsi que les offres de médiation des neutres, et déclarèrent qu'elles ne pourraient envisager la paix tant que l'Allemagne n'aurait pas restitué la Pologne, la Tchécoslovaquie et l'Autriche.

Comme il était certain que, surtout au lendemain de sa victoire sur la Pologne, l'Allemagne n'accepterait ces conditions que si elle était écrasée, c'était annoncer une guerre sans merci. Que l'on compare les conditions de Hitler avec l'état actuel de l'Europe, et qu'on dise si jamais politique fut plus stupide et plus criminelle.

Comme toujours, les Alliés invoquèrent des prétextes humanitaires. Leur seul but, disaient-ils, était de soustraire les trois Etats à la tyrannie allemande. Les gouvernements qu'ils voulaient y restaurer étaient-ils donc des modèles de douceur ?

Le gouvernement autrichien avait mitraillé les ouvriers dans les rues de Vienne. Le gouvernement

tchèque avait opprimé les minorités nationales de la manière et avec les résultats qu'on sait. Le gouvernement polonais s'était attiré jadis la protestation des plus marquants de nos radicaux, pour la cruauté avec laquelle il traitait les prisonniers politiques.

Leurs peuples les regrettaient-ils ?

Le peuple autrichien venait, une fois de plus, de déclarer par plébiscite sa volonté d'être rattaché au Reich allemand. Sauf les émigrés, il n'avait pas à s'en plaindre. Un Français dont les informations ont une valeur toute particulière m'a dit : « Avant l'annexion, dix Autrichiens pouvaient dîner à cent francs ; après, cent Autrichiens pouvaient dîner à dix francs. »

Le peuple tchèque n'avait aucune raison de souhaiter le retour d'un gouvernement qui ne lui avait valu que des menaces de guerre et des dissensions intestines, alors que le nouveau lui avait apporté la paix.

Et le peuple polonais n'en avait pas davantage de tenir à un gouvernement dont la folle ambition l'avait jeté dans une guerre perdue d'avance.

En 1914, on nous a dit qu'il fallait défendre la « Serbie martyre ». En 1939, on nous a dit qu'il fallait défendre la « Pologne martyre ». Sur les monuments aux morts, cela se traduit par « Mort pour la France ».

Quels titres avaient donc ces deux Etats à la couronne du martyre ?

Quand, en 1914, la Serbie entra en guerre contre l'Autriche, c'était la troisième qu'elle faisait en trois ans ; elle venait d'augmenter son territoire des deux tiers par ses victoires sur la Turquie et la Bulgarie. Elle escomptait d'une guerre contre l'Autriche de nouveaux gains, et c'est pourquoi elle y jeta l'Europe. Quand, après la guerre, la Croatie eut été attribuée à la Serbie, le gouvernement serbe, par son oppression des Croates, suscita des ressentiments qui ne furent pas étrangers au meurtre du roi Alexandre à Marseille, et qui ne viennent de s'apaiser que l'année dernière, à la suite d'une réforme organique de l'Etat.

Quant à la Pologne, je laisse la parole à la revue pacifiste américaine *Unity*. Dans l'éditorial du 6 novembre 1939, on lit : « On nous présente la cause de la Pologne comme sacrée. Création du méprisable traité de Versailles, la Pologne est un Etat despotique du genre le plus cruel et le plus terrible. Son peuple est plongé dans la plus abjecte ignorance et dans la pauvreté. Il a persécuté les Juifs avec bien plus de barbarie encore que ne fait l'Allemagne elle-même. Quand la Tchécoslovaquie fut soumise par le Reich, elle se jeta comme un chacal sur cet Etat sans défense, et en arracha un morceau. Tout cela n'excuse pas Hitler d'avoir froidement envahi un Etat voisin. On veut seulement montrer tel qu'il est un pays sur lequel la propagande des Alliés fait aujourd'hui du sentiment avec un cynisme sans exemple. Il joue le même rôle

dans cette guerre que la Belgique dans l'autre ; c'est le manteau sous lequel l'Angleterre cache aujourd'hui son impérialisme. »

Il ne s'agit pas de jeter une défaveur particulière sur ces deux Etats. Ils se valent à peu près tous. Mais il faut que les démocraties anglaise et française sachent la valeur des prétextes sous lesquels leurs gouvernements les plongent dans des guerres affreuses, et notamment de celui sous lequel ils ont refusé les propositions de paix de Hitler.

CHAPITRE VIII

L'alliance franco-britannique

UN autre sujet favori de la propagande fut l'alliance anglaise. Elle n'a cessé d'en faire un éloge hyperbolique, à croire qu'on allait déboulonner la statue de Jeanne d'Arc. Ce serait une alliance indestructible. Les deux Empires n'en feraient plus qu'un, qui opposerait aux nations de proie le rempart de la morale internationale.

C'était absurde. Il n'y a pas d'alliance indestructible ; toute l'histoire prouve qu'elles sont des châteaux de cartes. Il n'y a pas de morale internationale, parce qu'il n'y a personne pour la faire respecter.

Y avait-il des raisons de penser que l'alliance franco-britannique ferait exception à la règle, qu'elle offrait des garanties particulières de durée et de moralité ? Oublions que pendant des géné-

rations l'Angleterre n'a été connue que sous le nom de « perfide Albion ». Bornons-nous à une citation. Dans un article de la *Revue de Paris* du 15 janvier 1900, intitulé *Précautions contre l'Angleterre*, on lit : « Elle a fatigué le monde par la façon dont elle se moque de lui... Elle considère avec joie les divisions de l'Europe... Toute guerre lui profite, puisqu'elle fait un vaincu et qui espère une revanche ; sa sécurité repose sur nos rancunes entre continentaux. Le faible la trouve intraitable... Elle croit que la mer est à elle toute seule. » C'était signé de M. Lavissee, historien illustre, membre de l'Académie française, grand-croix de la Légion d'Honneur.

Mais, dira-t-on, ce jugement date de la guerre des Boers. En 1914, l'Angleterre s'est rachetée lorsque, comme a dit M. Herriot, « en se jetant dans la guerre pour faire honneur à sa signature, elle a consacré par le sang de ses fils sa doctrine de fidélité aux contrats ». Il n'y a rien de vrai dans cette phrase pompeuse. Si le gouvernement anglais n'avait eu pour but que de faire respecter le traité qui garantissait la neutralité de la Belgique, il n'avait, comme en 1870, qu'à prévenir la France et l'Allemagne qu'il resterait neutre lui-même, sauf à se déclarer contre celle des deux qui violerait le territoire belge. Il aurait ainsi sauvé la Belgique, car le gouvernement allemand s'était dit prêt à respecter la neutralité belge si l'Angleterre promettait la sienne. C'est la paix elle-même qui aurait

été sauvée, car se sachant privées de l'appui de l'Angleterre, la Russie et la France n'auraient pas mobilisé contre l'Allemagne, qui ne leur demandait rien, sinon de ne pas prendre le parti des meurtriers de l'archiduc d'Autriche. Mais la guerre européenne entra dans les plans du cabinet de Londres. « L'Angleterre ne s'est pas sacrifiée pour la Belgique, a dit lord Loreburn, elle a sacrifié la Belgique à ses intérêts. » (1) Comme la Pologne aujourd'hui.

Cependant, comme ils jugeaient l'alliance anglaise favorable à leur politique, il devint de règle pour nos politiciens de persuader au peuple français que cette alliance devait lui être d'autant plus précieuse que l'Angleterre était la loyauté même. Le 11 novembre 1919, Poincaré alla à Londres célébrer le premier anniversaire de l'armistice qui mit fin à la guerre mondiale. Il dit : « Certes, les Anglais et les Français se sont souvent fait la guerre autrefois, mais ce fut toujours avec courtoisie, en observant les règles du *fair play*. » Ses auditeurs, qui devaient connaître leur histoire, n'en crurent probablement pas leurs oreilles.

Le 3 juillet 1940, le gouvernement anglais donna une preuve de ce *fair play*. Pour punir la France écrasée d'avoir mis bas les armes, il fit bombarder ses cuirassés à l'ancre dans le port d'Oran. C'est pour empêcher les Allemands de les utiliser, dit-il. Or, d'après une déclaration du gouvernement fran-

(1) *How the War came* (Comment éclata la guerre).

çais, il était convenu, aux termes de l'article 8 de l'armistice, que la France désarmerait sa flotte de guerre, mais la conserverait; et le gouvernement allemand l'a fidèlement observé. L'allégation du gouvernement anglais n'était qu'un prétexte, le même que l'Angleterre avait donné de la destruction de la flotte danoise en 1807 : Napoléon aurait pu l'utiliser.

Les adulations que la propagande n'a cessé de prodiguer à l'Angleterre étaient donc éhontées. Il ne s'agissait, comme toujours, que d'exploiter, en vue de la guerre, l'ignorance et la crédulité des masses. On en avait fait autant lors de l'alliance russe avant la guerre de 1914. Graissée par l'or moscovite, notre presse se vautrait aux pieds du Tsar. Peut-être apprendra-t-on un jour le rôle que la Cavalerie de Saint-Georges a dû jouer dans l'alliance anglaise. Ce qu'on sait dès maintenant, c'est que cette alliance, après nous avoir entraînés dans la guerre de 1914 où nous avons du moins l'excuse d'une revanche à prendre, nous a entraînés dans celle de 1939, qui n'en avait aucune (1).

(1) Dans un petit livre publié en juillet 1939 : *La Légende des démocraties pacifiques*, que les événements ont rendu si prophétique, je disais qu'il faudrait apprendre aux gens à penser par eux-mêmes, et qu'un des moyens (s'il y en a) serait de leur montrer la versatilité de la presse. Jamais on n'en trouvera un meilleur exemple que celui de cette alliance franco-britannique. Jusqu'en juin 40, les journaux encensaient follement l'Angleterre. En juillet, ils lui cassaient l'encensoir sur la tête. Et ils se mirent à tirer de l'histoire autant de raisons de la maudire qu'ils en avaient trouvé pour l'aduler.

CHAPITRE IX

Les intellectuels

Sous le titre *Liluli* (l'illusion), Romain Rolland a écrit sur la guerre de 1914 une comédie allégorique. On y voit les « Intellectuels » faire croire aux « Cerveaux enchaînés » qu'ils sont libres, et les animer au combat par des déclamations aussi héroïques que mensongères.

La réputation des intellectuels qui se mettent au service du mensonge dans une guerre n'est, en effet, plus à faire. Ils sont particulièrement coupables. L'homme politique peut dire que le droit d'envoyer ses concitoyens à la guerre étant dans ses attributions, le droit de les tromper dans l'intérêt de la guerre y rentre aussi ; qui peut le plus peut le moins. Le journaliste peut dire qu'il ne fait qu'exécuter les ordres de son patron, qui lui-même ne fait qu'exécuter les consignes du gouvernement. L'intellectuel qui s'associe à une propagande mensongère n'a ni l'une ni l'autre de ces excuses ; il

n'a même pas celle d'ignorer ce dont il parle, comme il arrive aux autres ; sa profession est de savoir et de comprendre.

Le rôle des intellectuels, dans une démocratie, devrait donc être de l'éclairer, de la défendre contre les tromperies des Pouvoirs. Supposons qu'ils aient dénoncé les mensonges de la guerre de 1914, les iniquités de la paix de Versailles, les incohérences de notre politique envers l'Allemagne. Ou même que, sans prendre parti, ils aient eu la simple loyauté d'informer le public dans tous les pays, et notamment chez tous nos alliés d'alors, les personnages les plus qualifiés avaient abandonné et combattaient la thèse que la guerre mondiale aurait été la guerre du Droit. Supposons qu'ils se soient fait un point d'honneur de mettre impartialement sous les yeux du public le pour et le contre de ce débat fondamental. Supposons enfin qu'ils l'aient mis en garde contre les hâbleries, qu'ils lui aient rappelé que nous avons gagné la guerre de justesse, grâce aux Russes au début, et aux Américains à la fin. Ainsi avertie, l'opinion aurait-elle aussi facilement accepté qu'après avoir fait pour la Serbie une guerre effroyable qui devait être la dernière des guerres, la France recommençât, à vingt ans d'intervalle, une guerre exactement semblable pour la Pologne, sous le même prétexte de défendre la civilisation?

Je ne redirai pas ici à quel point, sauf d'admirables exceptions, les Intellectuels ont manqué à

ce devoir. Je l'ai suffisamment fait ailleurs (1). Aucun n'a jamais esquissé une protestation, une défense. Ces hommes dont la profession est de parler, d'écrire, de discuter, fuient toute discussion à ce sujet.

Mais on pourrait aujourd'hui les obliger à parler. Comme il est de règle, la défaite a suscité la recherche des responsables de la guerre. Une Haute-Cour a été instituée pour les juger. Il faudrait y faire comparaître les Intellectuels, académiciens en tête, et leur demander pourquoi ils se sont, eux, les serviteurs de l'intelligence et de la raison, ravalés au sordide emploi de « Bourreurs de crânes ».

Par patriotisme ? Allons donc ! Leurs écrits font rougir d'être Français, dégoûtent du patriotisme qui ne peut en tout cas consister à exciter les autres au combat quand on reste soi-même à l'abri. Est-ce parce qu'ils y trouvaient honneurs (au pluriel) et profit, et n'auraient récolté que des coups à vouloir arrêter le massacre ? Ils pouvaient au moins se taire. Une chose en tout cas est sûre. Si les Allemands sont à Paris, c'est à eux qu'on le doit. Car si les Allemands sont à Paris, c'est que nous leur avons déclaré la guerre. Et si l'opinion a supporté qu'on leur déclare la guerre sans l'ombre d'une raison, c'est que ses guides spirituels n'avaient cessé de lui montrer que rien ne pouvait

(1) Voir notamment *La Mobilisation des consciences*, où les Intellectuels occupent une place de choix, où sont épinglés les mensonges des plus illustres.

être plus digne du rôle de la France que de s'unir à l'Archange britannique pour purger définitivement le monde du monstre allemand. Donc en Haute-Cour les Intellectuels, en Haute-Cour !

Ce serait d'autant plus nécessaire qu'ils continuent. « Gardons-nous de tout contact avec les hordes des envahisseurs », vient de conseiller un académicien. Il n'a pas songé que nous avons déclaré la guerre à l'Allemagne dans l'espoir, et même la certitude de l'envahir avec nos propres hordes, y compris les noires, ni que nous avons envahi l'Allemagne il n'y a pas si longtemps, mais en pleine paix, quand elle ne pouvait se défendre, et que nous y avons alors commis des méfaits que les Allemands ne commettent pas ici. Le moderne Tyrtée n'a pas de ces scrupules. Il tient une occasion de lancer un mot héroïque de plus, et ne veut pas la perdre. Si des bombes civilisatrices anglaises mettent le feu chez lui et que des Allemands viennent l'éteindre, le verra-t-on se garder de tout contact avec leurs hordes ?

Dans la revue américaine *Unity* (15 Juillet 1940), a paru un article dont voici des passages. Il s'agit des discours prononcés lors d'une cérémonie traditionnelle dans les collèges américains. « On n'a jamais vu un si répugnant exemple de débauche intellectuelle, de dépravation spirituelle. Comme s'ils s'étaient tous donné le mot, comme une meute de chiens aboyant sur une piste, « college presidents, professors, baccalaureate preachers, reci-

pients of honorary degrees, alumni speakers », se firent les avocats de la guerre. Nulle part, même dans les milieux politiques, journalistiques, religieux, la crise actuelle n'a suscité un accès de folie comparable à celui qui a éclaté à cette occasion dans le monde académique... On aurait pu penser que nos universitaires, nos intellectuels auraient, dans la crise actuelle, appliqué leurs méthodes scientifiques de se renseigner et de juger, qu'ils auraient vu les événements actuels dans la perspective de l'histoire, auraient été immunisés contre la puérile idée que les ennemis sont toujours coupables cent pour cent et nous-mêmes innocents cent pour cent. Mais non, nos professeurs ont été les premiers à perdre tout sentiment de la mesure, à se montrer les plus enragés dans l'excitation à la haine... Plus que tous autres, ils soutiennent la politique de Roosevelt à cette heure désespérée. Qu'est-ce qui peut pousser ces Intellectuels, comme on les appelle si étrangement, à se montrer des fous furieux alors qu'ils devraient être si froidement raisonnables ? On ne peut se l'expliquer. »

Alors obligeons-les à s'expliquer eux-mêmes. En Haute-Cour les Intellectuels ! Leur procès ferait plus pour la paix des peuples que toutes les môme-ries de M. Roosevelt.

CHAPITRE X

Comment une démocratie entre en guerre

DE tous les slogans par lesquels nos gouvernants ont prétendu justifier les guerres de 1914 et de 1939, le plus répandu fut assurément qu'elles avaient pour but suprême la défense de la démocratie, c'est-à-dire du droit des peuples à être maîtres de leur destinée. Rien ne pouvant plus influencer sur le sort d'un peuple que la guerre, le droit de guerre et de paix devrait, dans une démocratie, appartenir au peuple. On a bien su organiser la mobilisation générale. Il ne serait pas plus difficile de la faire précéder d'une consultation générale, d'un référendum populaire.

Le gouvernement allemand, après la guerre de 1914, fit à deux reprises des propositions de ce genre. Le gouvernement français, en l'espèce Poincaré, lui répondit que ce serait contraire aux préroga-

tives du Parlement « à qui appartenait le droit de guerre et de paix » (1). Eh bien ! voyons comment il exerça ces prérogatives en 1914 et en 1939.

En 1914, Viviani prit, sans consulter le Parlement, deux mesures qui, dans la circonstance, entraînaient inévitablement la guerre : promesse d'appui à la Russie et mobilisation générale. Il ne dit rien de sa promesse à la Russie, et fit afficher sur les murs le 1^{er} août : « La mobilisation n'est pas la guerre », alors que l'ambassadeur d'Allemagne lui avait dit la veille : « La mobilisation signifiera inéluctablement la guerre. » Il attendit pour réunir le Parlement que l'Allemagne l'eût déclarée, et dénonça « l'agression traîtresse » de l'Allemagne comme la seule cause de l'entrée de la France dans la guerre.

Aucun député ne demanda si l'alliance franco-russe n'y était pas pour quelque chose, ni même à connaître les termes de cette alliance que le gouvernement s'obstinait à tenir secrets, et le restèrent d'ailleurs toute la guerre. Aucun ne s'étonna que la Russie eût mobilisé la première contre l'Allemagne. Aucun ne chercha à savoir pourquoi l'Allemagne avait déclaré la guerre non seulement à la Russie, mais à la France, ce qui l'entraînait sur terre à une guerre sur deux fronts avec les plus fortes armées du continent, et sur mer avec l'Angleterre qui en était la maîtresse. Bref, bien qu'il

(1) Voir mon ouvrage *Le Mythe des guerres de légitime défense* et *Debout les Vivants*, de Victor Margueritte.

sautât aux yeux qu'il n'y aurait pas eu de guerre si la Russie et la France ne l'avaient pas provoquée, et que tout s'était passé derrière le dos du Parlement, personne ne demanda la parole.

Alors qu'aux Communes anglaises, au Reichstag allemand, à la Douma russe, à la Skoupchtina serbe, il y eut des protestations contre la guerre, des demandes d'explications, il n'y en eut aucune au Parlement français. Il admit qu'il n'avait été réuni que pour se taire.

* * *

Le 2 septembre 1939 le gouvernement réunit les Chambres pour leur annoncer la mobilisation générale, et leur demander les crédits nécessaires dans le cas où les événements amèneraient la France à faire la guerre à l'Allemagne. Le discours de M. Daladier fut aussi verbeux, aussi mensonger, aussi captieux que celui de Viviani. Il exposa que, si l'Allemagne employait la force pour reprendre Dantzig à la Pologne, la France, alliée de la Pologne, attaquerait l'Allemagne. Personne ne chercha à savoir pourquoi la France risquait une partie aussi formidable pour un enjeu aussi minuscule et aussi étranger à ses intérêts, ni si son alliance avec la Pologne l'obligeait à la risquer. Daladier reconnut que l'Allemagne s'engageait, une fois la question de Dantzig réglée, à une paix générale. Mais il affirma qu'on ne pouvait se fier

à cette promesse, et que le conflit germano-polonais n'était qu'une étape nouvelle de « la marche de la dictature hitlérienne vers la domination de l'Europe et du monde ». Personne ne demanda des précisions sur ce pronostic, que tout contredisait. Personne ne s'étonna qu'on mît le feu à l'Europe pour la sauver d'un péril imaginaire. Le silence fut aussi total qu'au 4 août 1914.

Avant la séance, les présidents des différents groupes de la Chambre avaient décidé d'une part que, contrairement à la proposition que comptaient faire certains députés, il n'y aurait pas de réunion en « comité secret », de l'autre que la déclaration du gouvernement ne serait suivie d'aucun débat. Et c'est ce qui eut lieu. « Le silence a sa majesté », déclara le lendemain dans le *Populaire* M. Léon Blum, chef du parti socialiste.

Alors qu'en 1914 c'est l'Allemagne qui avait déclaré la guerre, cette fois c'est la France qui allait la déclarer. Or, aux termes de l'article 9 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, « le président de la République ne peut déclarer la guerre sans l'assentiment préalable des deux Chambres ». Les députés ne se trouvaient plus, comme en 1914, en face d'un fait accompli, ils allaient, collectivement et individuellement, prendre la responsabilité de déclarer la guerre.

Le vote des crédits impliquait-il assentiment à une déclaration de guerre ? A une réunion de la Commission des Finances qui avait précédé la

séance, la question ayant été posée, Daladier avait répondu que non, et qu'il ferait tout le possible pour conserver la paix. A la fin de la séance de la Chambre, un député, M. Pétrus Faure, demanda au Président de la Chambre « s'il était bien entendu qu'en aucun cas le gouvernement ne pourrait prendre une décision extrême sans avoir convoqué les Chambres ». « Il ne m'appartient pas de répondre à cette question », dit M. Herriot.

Les crédits furent adoptés sans une observation et *sans scrutin*, votés anonymement. Comme celle de 1914, la Chambre de 1939 admit qu'elle n'avait été réunie que pour se taire et s'effacer. Le lendemain, à 17 heures le gouvernement déclarait la guerre sans que les Chambres eussent été appelées à se prononcer.

* * *

Quand, le 15 juillet 1870, le gouvernement impérial demanda au Corps législatif les crédits pour faire la guerre à la Prusse, 89 députés contre 150, bien que l'opposition ne comptât alors que cinq membres, demandèrent la communication des dépêches échangées entre les deux gouvernements. Et Thiers put, dans un grand discours, s'opposer à la guerre. Pas une voix ne s'éleva dans les parlements républicains de 1914 et de 1939 pour demander le moindre éclaircissement. Et comme la guerre comportait l'état de siège et la censure, leur

abdication s'étendait en fait à la durée des hostilités, puisque personne ne pouvait leur en faire le reproche.

Ils avaient parfaitement compris que les explications de l'Exécutif étaient complètement fausses. Mais ils se sont tus pour que le peuple ne s'en aperçut pas et crût que la responsabilité de la guerre et les souffrances qu'il allait avoir à supporter étaient imputables à l'adversaire seul. En résumé les choses se sont passées comme s'ils n'avaient pas existé.

CHAPITRE XI

De la nécessité d'une confession publique

LE peuple français tirera-t-il une leçon de ces événements ? Comprendra-t-il à quel point il a été trompé et s'est laissé tromper ? Car la complaisance avec laquelle il accueillait les mensonges dont on l'a gavé depuis vingt-cinq ans, parce qu'on l'y représentait comme veillant sur la civilisation et la paix, est bien pour quelque chose dans ses malheurs. Comprendra-t-il qu'il doit revenir à la vérité, à la raison, à la justice, à cette règle élémentaire de toute morale, dont l'observation s'impose plus encore aux Etats qu'aux individus, qu'on ne doit pas faire aux autres ce qu'on ne voudrait pas qu'ils nous fissent ? Ce n'est pas sûr.

De nombreux Français, surtout dans la bourgeoisie, repoussent l'idée d'une entente avec les Alle-

mands parce qu'ils sont les « Envahisseurs ». Avec une inconscience admirable, ils oublient qu'ils avaient déclaré la guerre à l'Allemagne pour l'envahir eux-mêmes et la dépecer, afin, cette fois, de bien s'assurer qu'elle serait morte. Ils ont cette chance inespérée que l'Allemand, au lieu de leur rendre, ce qui eût été la règle du jeu, tout le mal qu'ils lui ont fait quand il était vaincu, leur offre une paix de réconciliation. Ils sont aussi insensibles à la voix de l'intérêt qu'à celle de la justice. Ils ne se souviennent que d'une chose : l'affiche où le gouvernement leur avait promis qu'unis aux Anglais ils vaincraient parce qu'ils étaient les plus forts. Ils ne regrettent pas d'avoir engagé la plus injustifiée des guerres, mais de l'avoir perdue.

D'ailleurs, s'ils l'ont perdue, c'est encore à cause du mensonge. La France n'a gagné la guerre en 1918, et à quel prix, que parce qu'elle avait l'appui des grands Etats européens, et elle l'aurait perdue tout de même sans l'intervention finale des Américains. Mais les cornacs de l'opinion l'ont persuadée que la victoire avait été due à nos seuls généraux, dont on a fait des demi-dieux. Alors on s'est cru invincible.

On ne peut naturellement se féliciter que la France ait perdu la guerre. Mais si elle l'avait gagnée, sa victoire aurait été pourrie par les mensonges. Ils n'auraient pas été dévoilés. C'est leurs auteurs qui auraient dicté la paix, une paix plus criminelle encore qu'en 1918.

Bref, à chaque pas de notre histoire depuis un quart de siècle, c'est le mensonge qu'on rencontre, un mensonge affreux qui, au nom du patriotisme, exploite la haine et l'orgueil dans ce qu'ils ont de plus aveugle, et cette sottise humaine dont les plus illustres philosophes ont pu dire que seul l'infini pouvait en donner l'image.

Dans son premier message, où il exposait pourquoi il avait dû demander l'armistice, le maréchal Pétain a dit : « Je hais les mensonges qui ont fait tant de mal à la France. » Alors il faudrait trouver le moyen de les empêcher. S'y appliquera-t-on ? Y réussira-t-on ? C'est ce que l'avenir dira.

Voici, à tout hasard, une idée.

Le gouvernement publierait un recueil des principales affirmations par lesquelles, au cours de l'année 1939 et de la première moitié de 1940, la guerre a été justifiée soit par les personnages officiels, soit dans la presse. Les noms et qualités des auteurs seraient bien entendu indiqués. En regard serait la preuve, par des faits établis, que ces affirmations étaient mensongères.

Il y a aussi les mensonges par omission. On publierait donc les principales défenses qu'avait faites la Censure de parler de tel ou tel sujet, par exemple des documents diplomatiques allemands et italiens, de sorte que le peuple français ne pouvait, comme un cheval borgne, voir que d'un seul côté.

Le nouveau régime se dit un régime de Révolution. Une Révolution, c'est la répudiation des actes

du régime précédent. Dénoncer les mensonges par lesquels ce régime a entraîné la France dans une infortune sans précédent serait donc non seulement un droit, mais un devoir.

La propagande de guerre, c'est-à-dire le droit de mentir pour faire accepter par un peuple une guerre qu'il repousserait s'il savait la vérité, en recevrait un coup dont il faut espérer qu'elle ne se relèverait pas.

Cette confession, cette abjuration solennelle de ses torts par la France aurait auprès de tous les peuples le retentissement qu'on imagine, et lui vaudrait un prestige très supérieur à celui d'une victoire empoisonnée par le mensonge.

On préparerait ainsi la voie à deux réformes essentielles : le contrôle des informations de presse en matière de politique étrangère, le gouvernement en prenant la responsabilité, — un accord international par lequel les Etats s'engageraient à n'entreprendre la guerre qu'après un référendum populaire.

Mais, dira-t-on peut-être, la liberté d'opinion donne à tout citoyen le droit de dénoncer les mensonges. Pourquoi faire intervenir le gouvernement ? Parce qu'en cette matière, la liberté d'opinion n'est qu'un leurre. Dans tous les pays, les historiens indépendants ont fait justice des mensonges de la guerre de 1914. Mais on leur a opposé « la majesté du silence » ; leurs écrits n'ont pas été discutés. Et il en est arrivé si peu d'écho aux démocraties an-

glaise et française, à qui les mensonges étaient par contre servis en millions d'exemplaires, qu'elles se sont laissé entraîner dans une seconde guerre édiflée sur des fourberies absolument identiques à celles de la première.

Non ! Il faut que le gouvernement entreprenne lui-même cette publication de salut public, et la répande partout, comme un *Livre jaune* d'un nouveau genre. Il n'en sera rien. Mais ce ne sera pas la preuve qu'on a eu tort de le lui demander.

Formons du moins un souhait. En 1815 la France, bien plus humiliée puisque tombant de bien plus haut, sut faire la paix et contribuer, côte à côte avec ses vainqueurs, à une reconstruction de l'Europe qui assura la paix générale pour un siècle. Puisse la France d'aujourd'hui, soustraite à une mystique de ruine, avoir la sagesse d'en faire autant !

Index alphabétique

- Académie française, 70.
Albion, 70.
Albanie, 25.
Alexandre (roi), 66.
Alsace-Lorraine, 8, 44.
Amiens (traité d'), 11.
Argental (comte d'), 6.
Athènes, 6.
Benès, 17.
Berlin, 21, 22, 40, 47.
Bible, 60.
Boers, 50, 70.
Bohême, 15.
Bonaparte, 11.
Bonnet, 20.
Briand, 27, 54.
Blum (Léon), 82.
Cavalerie de St-Georges, 72.
Chamberlain, 8, 18, 31, 41, 55, 58, 59, 60, 61.
Churchill, 13, 28.
Ciano, 47.
Copenhague, 12.
Communes (les), 31.
Cot (Pierre), 37.
Crimée, 50.
Croatie, 66.
Daladier, 8, 18, 41, 44, 45, 46, 55, 81, 83.
Danemark, 12.
Dantzig, 26, 27, 28, 29, 30, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 49, 61, 81.
Delcassé, 60.
Doumergue, 52.
Douma, 81.
Debout les vivants, 80.
Edouard VII, 60.
Egypte, 41.
Entente cordiale, 41.
Etats baltes, 41.
Expansion of England (the), 60.
Fashoda, 50.
Finlande, 41, 61.
Foreing Office, 13.
Francfort (traité de), 8.
François I^{er}, 40.
Faure (Petrus), 83.
Galles (prince de), 59.
Genève, 23.
Gœring, 24.
Galsworthy, 7.
Grèce, 39.
Guillaume II, 59, 60.
Hacha, 21, 23, 24.
Haute-Cour, 75, 76, 77.
Herriot, 70, 83.
Henderson (Neville), 19.
Hitler, 8, 10, 18, 19, 20, 23, 29, 30, 31, 36, 37, 43, 44, 45, 46, 52, 55, 59, 62, 63, 64, 66, 67,
Hore Belisha, 58.
How the War came, 71.
Humanité, 11.
Huns, 59.
Jaurès, 11.
Jeanne d'Arc, 50, 69.
Kœnigsberg, 29.
Kellogg, 54.
Labour Leader (the), 7.
La Haye, 22.
Lavisse, 8, 70.
Lawrence, 12.
Lebrun, 62.
Livre blanc, 46.

- Livre jaune*, 10, 19, 20, 21, 22, 23, 31, 32, 40, 44, 45, 46, 47, 48, 55, 89.
 Lloyd George, 29.
 Logre, 8.
 Lifuli, 73.
 Londres, 40, 41, 43, 47, 71.
 Loreburn, 71.
 Lunéville, 11.
 Légion d'honneur, 70.
 Légende des démocraties pacifiques, 72.
 Malte, 11.
 Marseille, 66.
 Maroc, 12, 41.
 Martin (Henri), 27.
 Méditerranée, 11.
 Morel, 11.
 Moscou, 40, 43.
 Munich, 18, 19, 20, 21, 22, 30, 55.
 Murray, 11.
 Mussolini, 46, 47, 62.
 Mythe des guerres de légitime défense (le), 35, 80.
 Mobilisation des consciences (la), 26, 75.
 Marguerite (Victor), 80.
 Napoléon I^{er}, 12, 50, 72.
 Napoléon III, 50.
 Norman Angell, 11.
 Œuvre, 8.
 Oran, 71.
 Orange, 59.
 Paris, 40, 41, 47, 59.
Paris-Soir, 8, 19, 28, 43.
 Paroles d'honneur, 10.
 Paul-Boncour, 34.
 Pétain, 87.
 Pitt, 55.
 Pildsuski, 29, 30.
 Poincaré, 62, 71, 79.
 Prague, 24, 25, 34, 55.
Populaire (le), 82.
 Principes du droit international, 12.
 Précautions contre l'Angleterre, 70.
 Quai d'Orsay, 19.
 Reichstag, 31.
Revue de Paris, 70.
 Rhin, 27, 52.
 Richelieu, 40, 55.
 Ribbentrop, 24, 43.
 Royal Institut of international Affairs, 24.
 Roumanie, 39, 40.
 Runciman (lord), 16.
 Ruhr, 51.
 Romain Rolland, 73.
 Roosevelt, 77.
 Rome, 8, 47.
 Saint-Germain (traité), 23.
 Sainte-Hélène, 50.
 Sarajevo, 51.
 Sarre, 53.
 Shaw (Bernard), 11, 13.
 Seeley, 60.
 Skoupchina, 81.
 Société des Nations, 16, 51.
 Stefani (agence), 46.
 Sudètes, 16, 22, 37.
Temps (le), 57, 63.
 Teschen, 30.
 Thiers, 83.
 Toulouse (D^r), 8.
 Transvaal, 59.
 Tsar, 72.
 Turc, 41.
 Tyrtée, 76.
Unity, 66, 76.
 Varsovie, 30, 31, 32, 42, 48, 63.
 Vaise, 11.
 Versailles (traité de), 8, 26, 29, 30, 35, 37, 38, 41, 44, 47, 51, 55, 61, 62, 66, 74.
 Verdun, 62.
 Vienne, 64.
 Vistule, 34.
 Viviani, 57, 80, 81.
 Voltaire, 6.
 Weygand, 42.

TABLE DES MATIERES

	Pages
Avertissement.....	5
Prologue.....	11
Chapitre I. — Prague.....	15
— II. — Dantzig.....	27
— III. — La trahison russe.....	39
— IV. — Les dés sont jetés.....	45
— V. — L'impérialisme anglo-français en Europe.....	49
— VI. — La guerre du Bien contre le Mal.....	57
— VII. — Qui a prolongé la guerre ?..	67
— VIII. — L'alliance franco-britannique	69
— IX. — Les Intellectuels.....	73
— X. — Comment une démocratie entre en guerre.....	79
— XI. — De la nécessité d'une confes- sion publique.....	85
Index.....	91